

Le Chancy *lien*

COMMUNE DE
CHANCY

Journal de la Commune de Chancy | n° 50 | 2^e semestre 2023

La commune la plus à l'ouest de toute la Suisse !

*Pour ses 50 ans, l'école
fait peau neuve !*

ÉCOLE

L'école, pilier indispensable de la vie d'un village. Elle est le lieu privilégié où les enfants accèdent à la connaissance, apprennent la vie en groupe et nouent des amitiés parfois indéfectibles. Celle de Chancy a connu plusieurs déménagements et métamorphoses au fil des ans. Découvrez son histoire dans notre Dossier.

PP. 7-11

200^E DES SAPEURS-POMPIERS

La Compagnie des sapeurs-pompiers de Chancy a soufflé sa 200^e bougie le 2 septembre dernier. Démarrant par un impressionnant défilé de véhicules de service, la journée s'est poursuivie par des démonstrations de diverses interventions et des animations ébouriffantes pour les plus jeunes. Une belle réussite !

PP. 26-27

5 ANS DE L'ASC

Un bel anniversaire pour l'Association Seniors Chancy, dignement fêté ! L'occasion, aussi, de présenter les activités, de dresser un bilan et de rappeler les valeurs qui fondent l'association. Trois membres nous livrent les raisons de leur adhésion et leurs souhaits pour l'avenir. Convivialité, solidarité et partage sont au cœur de leurs témoignages.

PP. 28-29

Sommaire

VIE POLITIQUE	3	• 4 communes pour 1 stade	21
• L'Edito de l'Adjoint au Maire	3	• Rendez-vous à la Fête des voisins !	21
• Rapports des Commissions	4-5	• Des Promotions en couleurs et en chansons	22
• Décisions du Conseil municipal	5	• Festival Country de Chancy: «le retour»	23
• Informations sociales	6	• Un 1 ^{er} Août solennel et festif à la fois	24
DOSSIERS	7	• Sortie des Aînés: Une escapade lumineuse au musée du vitrail	25
• Le temps de l'école Evolution de l'école à Chancy: d'un «vaste fenil» à un modèle de sobriété énergétique	7-11	• Maé Café: fermeture hivernale	25
• Le Chancilien 50^e numéro Des pages qui créent du lien	12-13	• 200 ans des pompiers de Chancy: Un anniversaire en très bonne Compagnie !	26-27
ÇA BOUGE AU VILLAGE	14	AÎNÉS	28
• Regards sur des personnalités de Chancy A la découverte de la zoothérapie avec Anne-Marie Pugin	14-15	• L'ASC a 5 ans	28-29
Mireille Calame: «Cet endroit a une vraie force!»	16-17	JEUNESSE	30
• La Yoyo mobile a fait escale à Chancy	18	• Le nouvelle Jeunesse de Chancy se présente	30
• Nouveau succès pour la semaine sans écran	18	CULTURE	31
• L'Esprit de la forêt a encore frappé!	19	• Les BrunChancy, c'est vous!	31
• Inauguration du banc de l'amitié	20	BON À SAVOIR	32
• Atmosphère japonaise à Chancy	20	• Agenda communal	32
		• BD La Vie.com: «À bonne école»	32
		• Infos utiles	33-35



©P. von Auw

Impressum

Journal officiel de la Commune de Chancy

n° 50 - 2^e semestre 2023

Editeur responsable: Commission des Relations publiques et de la Communication
Coordination: Béatrice Despland - T. 078 853 08 49 - beatrice.despland@chancy.ch
Ont participé à ce numéro: Domenico Andaloro, Chloé Baillif, Xavier Beuchat, Mireille Calame, Comité BalkaFest, Comité de la Jeunesse, Béatrice Despland, Aurélie Epiney, Henri Gautschi, Pierre Meylan, Joëlle Noverraz, Martine Pasche, Journal Synergies
Graphisme et mise en pages: Siska Audeoud, Hadès graphisme
Impression: Imprimerie G. Chapuis S.A.
Parutions: 2 fois par an + 1 numéro Spécial Environnement
Tirage: 650 exemplaires
Distribution: Association des Seniors de Chancy + BUPP



L'Edito de l'Adjoint au Maire

Coup de neuf pour le groupe scolaire !

Construit il y a exactement 50 ans, le groupe scolaire qui abrite notamment 6 salles de classe, ainsi qu'une salle de gymnastique et une piscine, a été régulièrement entretenu. Ce bâtiment, en bon état général, avait cependant cruellement besoin d'une rénovation lourde pour répondre aux normes actuelles.

Un audit réalisé en 2012 sur plusieurs immeubles communaux avait mis en évidence que le groupe scolaire et l'immeuble locatif à l'entrée du village, sis 18-20-22 route de Bellegarde, étaient de vraies passoires énergétiques. Compte tenu des finances communales, l'assainissement énergétique et la rénovation de cet immeuble locatif ont été priorités, puisqu'en le surélevant d'un étage, les nouveaux revenus locatifs permettaient d'amortir une part significative des travaux. Le chantier a eu lieu entre 2017 et 2018.

Concernant la rénovation du groupe scolaire, plusieurs modèles de financement ont dû être étudiés, notamment le recours à un tiers investisseur qui se serait rémunéré sur les économies d'énergie réalisées. Finalement, la solution financière est venue de l'Office Cantonal des Bâtiments qui a accepté, vu la faible capacité financière de la Commune, de prendre en charge environ un tiers de la somme des travaux.

Une autorisation de construire a donc été déposée en août 2019, puis délivrée un an plus tard après d'âpres négociations avec l'Office du Patrimoine et des Sites (OPS). Le concept de rénovation du groupe scolaire a reposé sur quatre axes principaux : composer avec les contraintes de l'existant, mettre en valeur les atouts architecturaux du bâtiment, répondre

aux normes actuelles et contenter les demandes des utilisateurs des lieux. Au niveau des contraintes, il a d'une part fallu tenir compte de la volumétrie du bâtiment peu propice aux économies d'énergie, et de la présence de la piscine chauffée, ainsi que des exigences patrimoniales de l'OPS. La balance coûts/bénéfices nous a orientés vers un bon label *Haute Performance Energétique* plutôt que nous acharner à obtenir un *Très Haute Performance Energétique* qui aurait à peine passé la rampe au prix de surcoûts disproportionnés. D'autre part, la présence des élèves a drastiquement conditionné le planning des travaux, lesquels ont dû avoir lieu durant les vacances scolaires : le chantier s'est donc étalé sur 2 ans en profitant surtout des grandes vacances d'été 2022 et 2023. Concernant les atouts architecturaux du bâtiment dont nous avons pu tirer parti, nous pouvons citer la structure béton en bon état (murs sandwich avec au cœur une fine isolation en liège, avant-gardiste pour l'époque !) qui confère une bonne inertie thermique en été, une aération naturelle efficace, ainsi que le raccordement du groupe scolaire au Chauffage A Distance (CAD) fonctionnant principalement au bois.

Le concept d'assainissement énergétique mis en œuvre est le suivant :

- isoler les murs par l'extérieur pour éviter les déperditions de chaleur en hiver, tout en conservant la capacité d'inertie thermique du béton à l'intérieur (confort estival) ;
- mettre aux normes énergétiques les menuiseries extérieures (fenêtres et portes) ;

- munir le patio d'une véranda permettant de tirer parti de l'énergie solaire, comme un jardin d'hiver ;
- améliorer la ventilation du bâtiment (récupération de chaleur sur l'air extrait et mise en place d'un automate pour aération nocturne) ;
- changer l'éclairage pour des luminaires LED basse consommation ;
- remplacer les installations techniques obsolètes et assainir le bassin de la piscine ;
- couvrir intégralement la toiture de panneaux photovoltaïques, lesquels permettent d'auto-consommer l'électricité produite et de revendre le surplus aux SIG (dans ce cas précis, nous étudions la possibilité de coupler ces panneaux à une pompe à chaleur qui permettrait d'augmenter significativement la part renouvelable du CAD en été).

En plus de l'assainissement énergétique, nous en avons profité pour mettre le bâtiment aux dernières normes incendie. Le groupe scolaire est par ailleurs dorénavant aux normes pour les personnes à mobilité réduite : une rampe d'accès et un ascenseur ont été aménagés et les sanitaires ont été modernisés. L'immense majorité des travaux est terminée, mais certains aménagements seront finalisés pendant l'été 2024. ■

Xavier Beuchat,
Adjoint

Dans notre Dossier, vous découvrirez les tribulations de l'école pour parvenir à son emplacement et son apparence actuels. Bonne lecture !

Rapports des Commissions



Territoire et constructions

La Commission s'est réunie les 3 avril et 12 juin 2023.

- L'essentiel du travail de Commission s'est

porté sur le projet d'aménagement du groupe d'immeuble l'OASIS, 57 à 63 de la route Bellegarde, et sur la rénovation des bâtiments du Café du Virage. La Commission a mis en priorité l'aménagement du chemin des écoliers qui reliera la route de Valleiry et le chemin de l'Ecole, au travers de l'OASIS, de manière à éviter le goulet de la route de Bellegarde. Cette opération nécessite la démolition de la bâtisse située à l'ouest de la propriété, non cadastrée et insalubre. Les géomètres en profiteront pour corriger la limite de propriété qui déborde actuellement. Les galeries souterraines seront comblées et les immeubles rénovés. Planning prévisionnel :

- 2023-2024 Chemin des écoliers.
- 2024-2025 Les bâtiments 57 et 59 route de Bellegarde, actuellement vides, seront rénovés et remis en location.

- 2025-2026 Les bâtiments 61 et 63 route de Bellegarde seront rénovés, placement des locataires aux 57 et 59.
- Pour l'immeuble du Virage, le café est resté ouvert jusqu'à fin août et les travaux débiteront dès l'automne pour se terminer en 2024.
- La Commission a diligenté une étude sur le parage tous modes des véhicules dans le village. Pour compenser le manque de place lors de manifestations dans la salle communale, la Commission a proposé pour l'aménagement provisoire d'un parking de 20 places au chemin de la Ruelle.
- Le projet d'aménagement « Longet » (Forges Gallay) est lancé et commence par une étude de faisabilité, en accord avec le propriétaire, les SIG, qui céderont le site à la Commune, sous condition d'un projet viable. Les travaux de la Commission de l'aménagement de la précédente législature ont permis d'élaborer un cahier des charges, approuvé par la Commission territoire et constructions

en date du 3 avril.

Ce projet dépend aussi de l'avenir du barrage de Conflan.

- La Commission a examiné une requête du Bupp et de la Commission des affaires sociales, pour la création d'un terrain multisports aménagé sur une partie du terrain de foot, lequel serait diminué d'un tiers environ. La Commission a conclu qu'une réflexion est à mener sur le sujet, globalement entre le terrain de basket et l'espace comprenant le terrain de foot et les engins d'exercices.
- Le Moulin Roget, acquis récemment, reste en l'état et est utilisé comme dépôt. Une attention particulière est portée à sa conservation.
- La Commission s'inquiète de l'affaissement des rives du Rhône en amont du ruisseau du Longet. Les services cantonaux ont été sollicités. ■

**Pour la Commission,
Pierre Meylan, Président
(jusqu'au 30 juin 2023)**



© Ch. Huber

Un mot en tant qu'ex-Président de la Commission

Ma démission, comme Conseiller municipal, a pour cause ma disponibilité qui, depuis peu, dépend de ma situation familiale.

Au gré de dix années passées au Conseil municipal, j'ai beaucoup apprécié d'avoir à travailler dans diverses commissions, et traiter des sujets d'aménagements, sociaux, finances et développement durable.

Merci à tous mes collègues des législatures successives et bonne route à celles et ceux qui sont présents !

La butte aux hirondelles attend ses futures occupantes.



Affaires sociales, solidarité, sports et loisirs

La Commission tire un bilan extrêmement positif de la collaboration faite avec la YoYo Mobile lors des dernières vacances de Pâques. Cela nous donne toutes les raisons de réitérer le partenariat en 2024.

Après une pause estivale bien méritée, nous sommes déjà à pied d'œuvre pour les tâches qui nous incombent. La période froide approchant, nous pensons à des prétextes de rencontres, afin de ne pas succomber totalement à l'hibernation. Vous pouvez d'ores et déjà réserver la date du vendredi 15 décembre où nous partagerons ensemble le vin chaud de l'amitié, dans le cadre de l'événement *Un million d'étoiles*. ■

**Pour la Commission,
Aurélie Epiney, Présidente**



Cité de l'énergie et développement durable

La Commission s'est réunie deux fois, en juin et en septembre, et a traité le budget 2024 (qui a été discuté et proposé), ainsi qu'un sujet qui nous tient tout particulièrement à cœur, et dont nous avons la responsabilité: l'organisation de la journée de la propreté, qui a eu lieu le 23 septembre 2023.

Un point communiqué par l'Etat a retenu notre attention et nous a particulièrement rendus fiers cette année: Chancy, Avully et Onex sont les communes suisses où la consommation d'électricité par habitant est la plus basse. Des données encourageantes, qui montrent qu'on peut être à l'ouest sans perdre le nord... ■

**Pour la Commission,
Christian Huber, Président**



Relations publiques et communication

La dernière publication de la Commission a été réalisée en étroite collaboration avec la Commission Cité de l'Energie et développement durable, qui en a défini le thème: les déchets et leur gestion au sein de notre Commune. Pour clore le cycle de conférences consacrées à des questions environnementales, la Commission a retenu la thématique des corridors noirs visant à protéger la faune nocturne et organisé une conférence qui aura lieu le 19 octobre. Un nouveau cycle de conférences sera mis sur pied en 2024. ■

**Pour la Commission,
Béatrice Despland, Présidente**

Pour toute question relative au fonctionnement du Conseil municipal, vous pouvez vous adresser par e-mail à sa Présidente, Aurélie Epiney: aurelie.epiney@chancy.ch

Nous vous rappelons que les procès-verbaux des séances du Conseil municipal sont disponibles dans leur entier et après approbation sur le site internet de la Commune: www.chancy.ch/politique/proces-verbaux/

Lors de ses séances de mars, avril, mai et septembre, le Conseil municipal:

- ➔ a accepté à l'unanimité l'ouverture d'un crédit de CHF 170'000.- pour l'amélioration du confort estival du bâtiment de l'extension du groupe scolaire, sis chemin de la Ruette 10;
- ➔ a accepté à l'unanimité l'ouverture d'un crédit complémentaire de CHF 950'000.- pour la rénovation et la mise aux normes du bâtiment du groupe scolaire, sis chemin de la Ruette 10;
- ➔ a approuvé à l'unanimité les comptes annuels 2022 dans leur intégralité ainsi que les crédits budgétaires supplémentaires 2022;
- ➔ a accepté par 12 oui et 1 abstention l'ouverture d'un crédit de CHF 3'000'000.- pour la rénovation de l'immeuble sis route de Bellegarde 82 et 84, parcelle n° 2342.

Prochaines séances du Conseil municipal:
les mardis 7 novembre et 5 décembre

Informations sociales

ABONNEMENTS TPG

La Commune participe au coût des abonnements annuels pour les rentiers AVS et AI.

AVS: La participation de la Commune s'élève à CHF 100.-.

Tout se passe en ligne et pour bénéficier de l'offre, il ne faut **en aucun cas** acheter ou renouveler votre abonnement avant d'avoir obtenu la validation de la Commune. La procédure est disponible sur chancy.ch.

Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez contacter la Mairie ou le service relation clientèle des TPG au T. 00800 022 021 20 (numéro gratuit).

AI: La participation de la Commune s'élève également à CHF 100.-, pour autant que la personne touche une rente entière de l'AI. Cette prestation n'est pas cumulable avec les actions Senior et Junior.

Cette subvention étant particulière, elle ne peut se faire via le webshop TPG. En effet, elle ne peut être obtenue que sur présentation, à la Mairie, de la quittance d'achat et de l'attestation signée par l'Office genevois de l'assurance-invalidité (OAI).

SUBVENTION VÉLO ÉLECTRIQUE

En guise d'encouragement à la mobilité douce, la Commune vous octroie une subvention de CHF 300.- à l'achat d'un vélo électrique. Lors de votre achat, n'oubliez pas de demander une facture nominative. Présentez-la à la Mairie dans les trois mois suivant l'achat avec une pièce d'identité.

Le Canton et la Commune participent aux frais d'achat d'un vélo cargo et d'un dispositif de remorquage électrique. Pour de plus amples informations, visitez le site www.chancy.ch/administration/prestations/

AIDE FINANCIÈRE POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN LOGEMENT

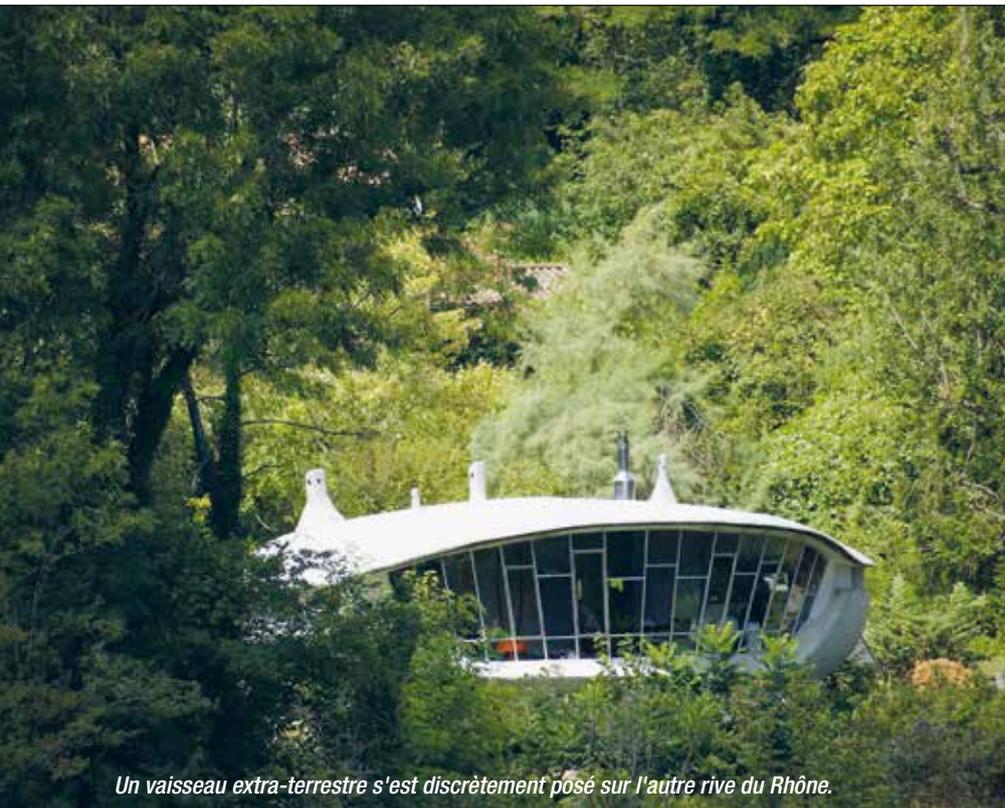
Les personnes de condition modeste qui doivent aménager leur logement en raison de difficultés liées à l'âge peuvent demander une aide financière (s'élevant jusqu'aux deux tiers du coût des travaux d'aménagement) auprès du Fonds Helios (partenariat entre l'Etat de Genève et la Fondation Wilsdorf). Plus d'informations sur le site ge.ch

AIDES POUR LES PERSONNES AVEUGLES OU MALVOYANTES

Des aides individuelles (de nature médicale ou logistique) peuvent être apportées aux personnes aveugles ou malvoyantes de condition modeste, en complément des prestations d'assurances sociales. La demande doit être adressée au Fonds Emile et Rosine Tissot. Plus d'informations sur le site hospicegeneral.ch/fr/fonds-pour-des-aveugles-emile-et-rosine-tissot

AIDES MENSUELLES OU SOUTIENS PONCTUELS

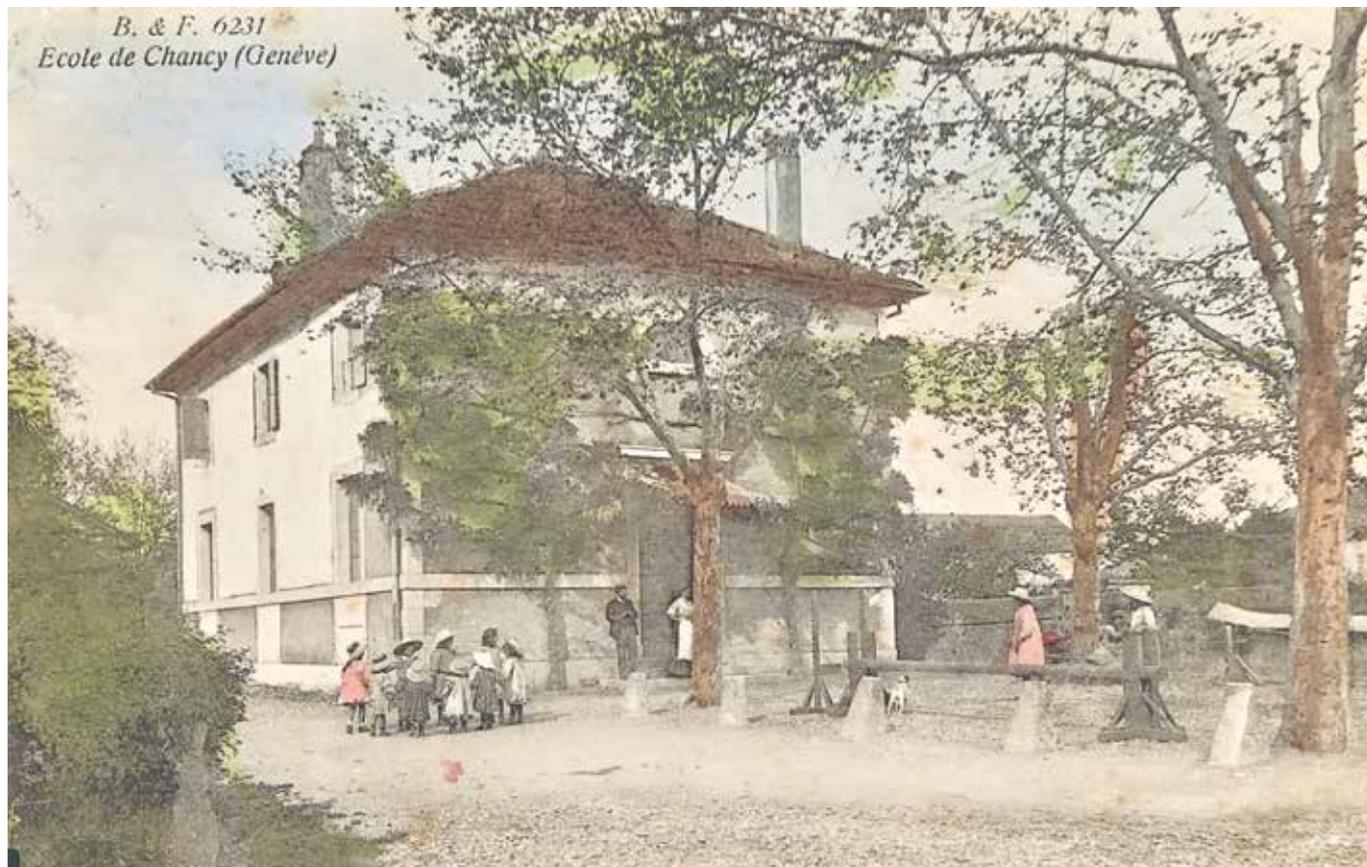
La Fondation Berthe Bonna-Rapin a pour but de venir en aide aux personnes de plus de 55 ans qui ont subi un revers de fortune, ou la perte totale ou partielle de revenus, et qui remplissent un certain nombre de conditions. Les aides accordées sont variables et d'ampleur limitée. Elles peuvent porter, notamment, sur une participation au loyer, l'achat de lunettes ou d'appareils médicaux. Plus d'informations sur le site fondationbbr.ch ■



© P. von Auw

Un vaisseau extra-terrestre s'est discrètement posé sur l'autre rive du Rhône.

Evolution de l'école à Chancy : d'un « vaste fenil » à un modèle de sobriété énergétique



En préambule à la lecture de ce dossier, il me semble important de souligner que ce que vous allez lire n'a pas la prétention de l'exhaustivité mais bien de vous faire voyager dans la mémoire de l'instruction à Chancy. La prévision d'effectif d'élèves pour l'enseignement public n'est pas une science exacte. Elle prend en compte l'évolution démographique, du système scolaire et/ou du bâti, mais dans les faits, la fréquentation d'une école est tributaire de facteurs qui peuvent échapper aux prévisions, ce dossier en témoigne.

1. DE L'URGENCE DE BÂTIR UNE ÉCOLE ET UN TEMPLE À CHANCY (1831)

Le pasteur en place à Chancy en 1831 adresse un mémoire à l'attention de la V^e compagnie (la Vénérable compagnie des pasteurs) dans lequel il insiste sur la nécessité de doter la paroisse de nouvelles constructions. Chancy ne doit plus être « de toutes les paroisses de l'ancien et du nouveau territoire, la plus mal dotée quant au matériel pour ces deux objets les plus importants que sont l'instruction de la jeunesse et le culte public ». Il est donc de la plus grande urgence de construire un bâtiment d'école et un temple nouveau.

Il prend grand soin de détailler les déficiences de l'école, ou plutôt du lieu de l'instruction de base et de catéchèse. Pour se faire une idée, ce temple, détruit en 1845, se dressait où se trouve actuellement la bibliothèque de Chancy. Ce lieu n'est pas assez grand pour le nombre d'élèves inscrits. Les plus jeunes enfants sont entassés sur les bancs et n'ont pas les bras libres pour écrire sur l'ardoise. Les couloirs sont tellement étroits que les élèves se gênent mutuellement et on ne peut circuler dans la classe sans traverser le plus grand nombre de groupes.

Il n'y a pas de place pour les armoires et le matériel est entassé sur l'estrade. Il n'y a également pas d'endroit réservé pour que les enfants puissent déposer leurs chapeaux et leurs vêtements dessus. Les voilà obligés d'entasser leurs biens contre la porte ou sous l'escalier et cela crée des confusions à la sortie, voire des disputes. Le bâtiment est divisé en deux compartiments unis ensemble par deux voûtes séparées en leur milieu par une énorme colonne carrée. Un étranglement dans les deux principaux couloirs et une mauvaise division des bancs nuit à l'accessibilité. ▶



Une classe des années 1920 posant sur le perron de l'ancienne école (1837-1973).



Une autre classe, dans les années 50.

Pire, les enfants indisciplinés sont cachés au maître par l'agencement du mobilier. Le bâtiment ainsi divisé est très difficile à chauffer et il y a seulement deux fenêtres, positionnées sur la même face. L'air vicié se renouvelle mal et dans les mauvais jours il est difficile d'y voir clair. Les murs sont décrits comme tellement humides que de la moisissure s'en détache et couvre les registres. Le papier contracte une humidité qui nuit à l'exercice de l'écriture et la belle carte de la Suisse, qui décore les autres écoles depuis peu, ne peut être affichée au risque d'être abîmée. L'air est froid et cru en toute saison. D'ailleurs Monsieur le Régent et le pasteur sont persuadés qu'à cause de cela leurs sont apparues des douleurs autrefois inconnues.

Le pasteur fait état d'un accident qui aurait pu s'avérer fatal, un bloc de grès s'étant détaché de la base de la voûte en 1830.

Les écoliers n'ont pas d'emplacement où se rassembler avant d'entrer dans la salle d'étude et cela occasionne un moment de tumulte quotidien en rue, dérangeant pour le voisinage. Il manque un abri contre le mauvais temps et il n'y a pas de lieux d'aisance. Les murs extérieurs sont souvent couverts d'ordures et le pasteur comprend l'inconvénient que cela peut avoir dans une école où sont réunis les enfants des deux sexes.

Il manque une salle de couture pour les jeunes filles et la maîtresse en charge de

cette activité doit les recevoir chez elle. Le Régent lui-même est mal logé et doit envoyer sa famille habiter la ville ! A la lecture d'un tel compte rendu, il est difficile d'imaginer un local plus mauvais pour instruire la jeunesse et l'on comprend l'urgence de la construction d'un nouveau bâtiment.

Le pasteur ajoute au triste tableau que le temple est un sujet de plaisanterie chez les voisins, tant il est laid et triste et que « toute personne qui passerait à côté prendrait la maison de Dieu pour un vaste fenil ou une cave à vin ».

Il finit son plaidoyer en relevant qu'il est comparativement plus coûteux de bâtir à deux époques différentes deux bâtiments dans le même lieu que de les élever ensemble, et suggère donc une démarche unique en proposant trois devis pour l'élévation du temple et de l'école (75'000 florins en sus des prestations en nature). Chancy ne compte alors pas de riches notables à l'exception de deux ou trois maisons aisées et la commune n'a pas d'autres propriétés que les sables de la Laire et les champs arides. Elle est également surchargée de corvées comme le difficile entretien des chemins, des berges contre le ravage des eaux et l'entretien des pompes.

Suite à cette missive enflammée, Messieurs les syndics Lullin et Naville reconnaissent que le bâtiment qui servait à la fois d'église et d'école est dans un état de dégradation et de ruine tel qu'il

n'est plus susceptible d'être réparé. Ils engagent les habitants de Chancy à fournir à la Société Economique un terrain propre à accueillir ces nouvelles constructions.

Le verger Revaclier s'avère alors être l'emplacement le plus convenable. Le Conseil d'Etat contribue au projet à hauteur de 55'000 florins et instaure une convention. La commission municipale achète le terrain avec l'argent de souscripteurs locaux.

Ainsi la commune de Chancy trouve « dans le zèle et la générosité des souscripteurs un emplacement des plus favorables pour des constructions dont elle a grand besoin sans avoir pour cela un centime à déboursier ».

L'acte de vente est passé le 1^{er} août 1836, mais il aura fallu une décennie pour que le projet de l'école et du temple soit concrétisé. Une querelle concernant la praticabilité du chemin de la Ruette et impliquant les deux adjoints en poste à ce moment relègue le projet au second plan. Le village est divisé pendant plusieurs années et les communiers ne se mettent pas d'accord sur les modalités concernant ces bâtiments d'utilité publique. Rafraîchir ? Reconstruire ? Finalement, ils finissent par s'entendre et choisissent de sceller cette réconciliation des familles par un banquet en l'honneur du 300^e anniversaire de la Réformation. Le projet prend forme et l'école et le temple sont inaugurés en 1837, respectivement 1842. ►



L'instruction au rythme des travaux agricoles

A la campagne, avant l'instauration de l'école obligatoire en 1872 à Genève, les enfants ne commençaient et ne terminaient pas leurs études au même âge, mais quand le voulaient bien leurs parents. L'instruction se passait principalement à la Cure. Les écoliers en âge d'assurer les travaux agricoles manquaient leurs cours pendant les mois de labeur. Ils reprenaient leurs leçons en période hivernale, mais avec les difficultés liées au retard de l'apprentissage que l'on peut imaginer. La participation des enfants aux travaux agricoles assurait aux familles une formation et une relève pour leur exploitation, mais impliquait une instruction très rudimentaire. De nombreux enfants n'allèrent pas du tout à l'école et demeuraient illettrés. Le rapport de commissions des écoles au Conseil des Etats signale un absentéisme approchant les 40% dans les campagnes, décrit comme « un mal grave et une plaie auxquels il est bien à désirer qu'on puisse trouver un remède ».

En vertu d'articles de la Loi sur l'instruction publique et du règlement général des écoles primaires, le département met à disposition des jeunes, dès 15 ans, des cours du soir en période hivernale, destinés à répandre autant que possible la connaissance des objets d'enseignements de l'instruction primaire. Ces cours sont suivis par des jeunes gens de plus



Mademoiselle Sausse et son enthousiasme communicatif. Tout à droite, Pierre Forestier.

de 15 ans, ceux là mêmes qui n'avaient pas pu suivre une instruction de base. La fréquentation de ces classes s'étiola avec le temps, et en 1877 Chancy ne référenca aucune nouvelle inscription.

2. L'ÉCOLE (1837-1973)

L'école qui a accueilli les Chancinois de 1837 à 1973 est le bâtiment, toujours en place, sis chemin de l'école 21 et occupé actuellement et en partie par la garderie des Crocolions. Le bâtiment, cosu, se trouve dans le prolongement du temple. Il y avait deux classes au rez, le premier étage étant occupé par les Régents ou les personnes en charge de l'intendance du bâtiment.

Les locaux étaient spacieux par rapport à ceux qui préexistaient. Chauffés au bois, il n'était pas rare que les élèves travaillent avec des températures proches de 10°C en début de journée en hiver (14°C étant la norme tolérée), le feu ne pouvant être entretenu la nuit. La municipalité prendra la décision en 1932 d'installer le chauffage central et effectuera des travaux de rénovation en marge de cette installation, améliorant considérablement les conditions d'apprentissage des petits Chancinois.

Mademoiselle Sausse : une maîtresse en or

Marcelle Sausse, née en 1897, a consacré sa vie à son village et à sa paroisse. Maîtresse d'école à Chancy de 1917 à

1959, elle enseignait aussi la couture, la gymnastique et le chant. Suivant les années et les effectifs, tous les degrés pouvaient se trouver dans une même classe. L'ouverture d'un poste d'instituteur/trice ne suscitait pas de réel engouement à la campagne et Mademoiselle Sausse eut jusqu'à 31 élèves tous âges confondus à gérer. Imaginez l'organisation et la patience qu'il fallait avoir ! Dévouée au mouvement antialcoolisme de l'« Espoir », en lien avec sa propre histoire familiale, elle avait intégré un cours donné sur ce thème dans le cadre des heures d'enseignement et aucune absence à ce cours de prévention n'était tolérée sans une excuse signée par les parents ! Mademoiselle Sausse faisait partie de ces rares personnes qui avaient une automobile en ce premier quart du XX^e siècle. Elle conduisait les enfants les plus éloignés, ajoutant à sa fonction celle de ramasseuse scolaire.

Egalement monitrice d'école du dimanche pendant 60 ans, directrice du chœur paroissial et conseillère de Paroisse, elle fit partie de la première législature où les femmes furent autorisées à siéger dans un Conseil.

Une dévotion sans borne et un cœur immense ! Retraîtée, elle n'a cessé de s'occuper des autres. Elle repose au cimetière de notre commune depuis 1984. Sur sa tombe : un livre ouvert avec, pour épitaphe, *Marcelle Sausse, 1897 – 1987*. Un message simple mais fort.



L'école du chemin de la Ruette, avant sa récente cure de jouvence, faisait grise mine...

3. LA NOUVELLE ÉCOLE AU CHEMIN DE LA RUETTE (1973)

La construction de l'école de Chancy, dotée d'installations modernes comprenant une piscine ouverte à tous les habitants de la région, a donné lieu à de nombreux débats au sein même de la Commune : Choix du terrain, études du projet, modalités de financement, pertinence des locaux. Des fouilles archéologiques ont même été entreprises sur le terrain de 25'000 m², déjà propriété de la Commune, pour rechercher la présence éventuelle de constructions romaines.

Tous les Chancinois ne se sont pas réjouis de la construction de cette école au design jugé moderne et harmonieux pour certains, dérangeant pour d'autres. Le groupement des intérêts communaux de Chancy a adressé un courrier au Conseil d'Etat afin d'en dénoncer l'inutilité, argumentant le fait que malgré la récente construction d'une cinquantaine de logements, le nombre d'élèves n'avait augmenté que de trois. L'ampleur du projet ne semblait pas en adéquation avec la situation démographique et le groupuscule dénonçait la clause d'urgence avancée par la Mairie pour finaliser le dossier. Le Maire de l'époque, M. Herbez, s'appuyait lui sur la jeunesse des nouveaux habitants et la grande probabilité que ceux-ci fonderaient des familles. Pari culotté de créer plus de

classes qu'il n'était nécessaire, mais en définitive, et avec le recul, répondant à un modèle prévisionnel démographique objectif. Le bâtiment scolaire antérieur datait de 1837. Vétuste et étriqué, il ne permettait pas d'accueillir les 60 enfants scolarisés de la Commune dont certains devaient se rendre en classe à Avully et Athenaz.

Un projet de Loi sur le subventionnement des écoles était en attente d'être déposé devant le Grand Conseil à la même période et la Commune a dû se débattre avec des difficultés financières pour régler des factures d'entreprises en attendant les montants auxquels elle avait droit. Le Maire aurait même avancé à la Commune une somme assez conséquente pour pouvoir honorer les coûts des travaux.

Finalement le projet voit le jour et, fin septembre 1973, a lieu l'inauguration officielle du nouveau groupe scolaire de Chancy par le Maire, M Herbez, accompagné de nombreuses personnalités dont les Maires des communes avoisinantes et le Conseiller d'Etat en charge du Département de l'instruction publique, M. Chavanne.

Le bâtiment se compose de 6 classes, d'une salle de gymnastique, de salles dévolues aux travaux manuels et à l'enseignement ménager et de locaux pour les maîtres et le service infirmier. Il est

également pourvu d'un vaste patio central et d'une piscine. Cette dernière sera rapidement mise à disposition des élèves des communes voisines, de Suisse comme de France, et régulièrement ouverte au public. Sa structure sera révisée dans son intégralité en 1989, puis rénovée en 2008 et tout récemment.

4. EXTENSION DE L'ÉCOLE (2010)

Trois décennies se sont écoulées depuis la construction de la nouvelle école et la question de l'augmentation de la population, en lien avec les projets de constructions en cours et à venir, s'impose et interroge. Selon des études démographiques du Département du Territoire, la Commune aura besoin de trois, voire quatre classes supplémentaires d'ici 2015.

Qui dit changement dit réflexion et rebondissements. L'histoire nous l'a objectivement enseigné ! Ce projet d'extension de l'école n'a pas failli à la règle et a été le sujet de discorde au sein même du Conseil municipal. Il aura fallu près de dix ans de controverse et un référendum pour que la Commune de Chancy accueille les quatre classes telles que fréquentées actuellement par nos enfants.

La levée de boucliers contre l'agrandissement de l'école concernait tant les besoins en matière de surface et d'occupation des lieux, que les coûts élevés du



... aujourd'hui, elle fête ses 50 ans et s'est refait une beauté eco-responsable, afin d'accueillir encore longtemps nos chers enfants !

projet et l'intégration de l'ouvrage dans l'environnement existant. Pas d'opposition à de nouvelles classes donc, mais plutôt des divergences quant à la façon de conduire le dossier.

Un référendum, lancé début 2006 par le « groupe de l'entente chancinoise » réunit bien plus de signatures qu'il n'était nécessaire et la population de Chancy est donc appelée aux urnes la même année pour décider de l'avenir du projet. Une commission ad hoc se penche sur la réalisation de cette extension en tenant compte des souhaits exprimés par les communiens et un projet voit le jour en 2008, moins onéreux et plus en adéquation avec l'environnement. Il prévoit un bâtiment au concept Minergie avec quatre classes, des possibilités d'extension, une liaison aérienne avec le bâtiment existant, un grand préau couvert et un sous-sol aménageable. La structure du bâtiment est conçue dans une optique de développement durable, révolutionnaire. Charles Beer, Conseiller d'Etat en charge de l'instruction publique, René Gunter, Maire d'alors et ses Adjoints, Patrick Bouvier et Xavier Beuchat, inaugurent ce prolongement de l'école en grande pompe en mai 2010. L'annexe de l'école est présentée comme le premier bâtiment 100% écologique à Genève par ses concepteurs (Dessimoz-Büchi). Il ne consomme que des énergies renouve-

lables. Ses parois actives en bois et verre de type Lucido permettent de chauffer et de rafraîchir le bâtiment de façon naturelle. Au sous-sol, un système de ventilation maintient une température de 18 à 25 degrés toute l'année, sans chauffage. L'effet de serre créé entre la vitre et le bois fonctionne comme un radiateur en périodes froides. A contrario, l'été, le soleil est plus haut et le verre rejette la chaleur vers l'extérieur*.

Une école vivante, pas seulement par son contenu mais par son contenant ! Quelle prouesse technologique !

Le parascolaire s'installe dans l'ancien presbytère

En marge du projet de l'extension de l'école, une autorisation de construire avait déjà été déposée concernant l'ancien presbytère, sis au chemin des Carrés 5. Ce dernier, en cours de rénovation et de transformation, accueillera le restaurant scolaire et le parascolaire dès mars 2010. Les enfants partageaient auparavant leurs activités et repas dans un appartement situé au dessus de l'actuelle garderie des Crocolions. Ils seront provisoirement accueillis dans l'annexe de la salle communale pendant la durée des travaux.

Aujourd'hui, l'école de Chancy peut s'enorgueillir d'un excellent bilan énergétique, d'une capacité d'accueil adaptée

au développement démographique de la Commune et d'une indéniable cohérence (harmonie?) architecturale. Cela devrait lui permettre de regarder l'avenir sereinement.

Evoquant tour à tour le savoir, la nostalgie, l'amitié, le partage ; mais aussi le stress, l'anxiété et l'amertume, l'école participe à la construction de notre identité par la connaissance et les liens sociaux. Notre expérience scolaire est unique. Faites vous la réflexion quant à l'empreinte qu'a laissée l'école dans votre vie... ■

Chloé Baillif

* A l'usage, le concept énergétique n'a pas tenu ses promesses avec, notamment, des surchauffes estivales (aération et protections solaires insuffisantes, manque d'inertie thermique du bâtiment). Des travaux ont été réalisés pour corriger le tir (voir Edito).

Sources : Archives de la Mairie de Chancy, Archives du Journal de Genève, Archives de l'Etat de Genève, Eglises de la campagne, recueils de pièces officielles Comptes-rendus de l'administration du Conseil d'Etat, 1838 - 1858, Paroisse de Chancy, actes divers, Publications sur l'ouvrage de l'extension, consultation en ligne

Remerciements : Béatrice Despland, Pierre et Margrit Forestier, Yvette Daoudi Beuchat, Christiane Wenger, Mireille Calame, Jennifer, Marianne et Denis Bouvier

Regards sur des personnalités de Chancy

À la découverte de la zoothérapie avec Anne-Marie Pugin

Anne-Marie Pugin arrive à Chancy en 2015 : « Le but était que toute ma petite famille, mes enfants et mes petites-filles soient dans le même village pour faciliter les services que l'on peut se rendre mutuellement. »

Aujourd'hui retraitée, sa mission de Conseillère municipale au sein de sa Commune lui tient à cœur.

De 2018 à 2023, elle est Vice-Présidente de l'ASC, l'Association des Séniors de Chancy. Répondant à une sollicitation communale, un petit groupe de séniors motivés s'est mobilisé pour créer une association destinée à leurs pairs. L'ASC voit le jour en 2018 et propose aux personnes de 58 ans et plus, diverses activités et ateliers visant à favoriser les rencontres et les contacts. Anne-Marie fait toujours partie du Comité de ce mouvement.

UN CHEMINEMENT VERS LA ZOOTHÉRAPIE

Suite à une séparation, Anne-Marie doit subvenir à ses besoins. Elle entreprend alors plusieurs formations à l'Institut d'études sociales qui déboucheront sur trois diplômes : assistante sociale, éducatrice spécialisée et médiatrice familiale. En 2008, Anne-Marie décide d'adopter une petite chienne croisée labrador de deux mois et demi, Belle : « Elle faisait partie d'une portée de quatre chiots, amenés à la SPA, dont la maman, trop jeune, ne s'occupait pas. Je venais de perdre ma chatte que j'ai eue pendant 14 ans ».

Elle éduque la petite chienne selon les principes appris lors de sa formation d'éducatrice : « J'ai appliqué les mêmes règles qu'avec un enfant, ce qui veut dire une main de fer dans un gant de velours. Un oui est un oui, un non est un non, mais avec beaucoup de patience ».

Elle découvre que Belle a un caractère exceptionnellement obéissant et attentif.



De plus, elle fait preuve d'énormément de gentillesse dans sa relation à l'autre : « J'ai mis très longtemps à l'entendre aboyer pour la première fois. Elle ne répondait même pas aux aboiements des autres canidés ! ».

Un jour, une amie d'Anne-Marie entend parler d'une formation de zoothérapie à l'Hôpital cantonal.

Cette spécialisation accepte un nombre limité de candidats : « C'était sur concours. Il fallait être médecin, psychologue ou diplômé dans le domaine social. Je devais présenter un dossier complet qui était trié sur le volet. Finalement, tout s'est bien passé et j'ai été admise ».

La formation commence en 2009 et dure une année et demie avec un certain nombre de week-ends de stages pratiques. La zoothérapie concerne tout type d'animaux : « Nous avons eu des interventions avec de petits animaux (hamster, lapin, chat, chien, etc.), mais il peut y avoir également des chevaux, des chèvres ou des moutons ». Certains animaux comme les tourterelles permettent de travailler sur la mobilité fine : « Par exemple, lorsque l'oiseau se pose sur le doigt, la

main ou le bras d'un résident, ce dernier va, peut-être, exécuter un mouvement que le thérapeute n'a pas pu obtenir auparavant ».

La zoothérapie permet de travailler indirectement la mobilité et d'influer sur le ressenti et l'expression des émotions. D'autres résultats extraordinaires sont obtenus, par exemple avec les dauphins ou les chevaux, sur les enfants autistes, psychotiques ou victimes d'abus : « Le fait d'être en lien avec un animal permet de retrouver de la confiance. L'animal n'est pas jugeant. C'est un "cœur à cœur". L'animal devient un intermédiaire, un médiateur entre le professionnel et la personne handicapée ou malade. Cela demande énormément de patience, de savoir-faire et d'empathie ».

Anne-Marie se rend compte que sa chienne Belle est parfaitement adaptée à la zoothérapie, surtout lors d'activités individuelles. Elle effectue ses stages pratiques à l'EMS des Châtaigniers, à Veyrier : « J'ai eu un très bon contact avec l'équipe d'animation et la direction de l'établissement ».

Une fois son diplôme en poche, elle se voit proposer une place aux Châtaigniers : « Une zoothérapeute intervenait déjà dans cet EMS. Quand j'ai terminé ma formation, elle a décidé de s'installer dans une ferme thérapeutique au cœur de la France. La place était donc vacante et on m'a demandé de rester ».

Pendant 10 ans, Belle intervient exclusivement auprès des résidents des Châtaigniers : « Ma chienne étant très sensible, elle absorbait les émotions et les souffrances comme une éponge. Je me suis vite rendu compte qu'il ne fallait pas que je travaille avec plus de trois personnes dans le même après-midi. En partant, Belle était vidée, comme si elle avait fait le Salève à pattes ! Il fallait qu'elle se repose ».



Les interventions concernent en priorité les résidents n'ayant plus de visite, isolés et en souffrance. Le but est d'essayer d'établir un contact pour améliorer leur bien-être.

Belle fait preuve de capacités surprenantes : « Par exemple, mon activité étant terminée avec le premier résident, je devais rendre visite à un deuxième. Mais Belle refusait de quitter la chambre du premier. J'ai compris ce que cela voulait dire quelques jours plus tard : la personne est décédée entre-temps. C'est comme si Belle l'avait senti à l'avance et qu'elle avait besoin de lui dire au revoir. Cela s'est répété par la suite. C'est incroyable de penser qu'un animal puisse sentir 15 jours à l'avance qu'une personne va s'en aller ! » Avec Belle, Anne-Marie n'a pas besoin d'utiliser la parole : « Elle venait chercher mon expression ou mon attitude. Elle savait si c'était adéquat ou si ça ne l'était pas. Parfois, j'installais Belle sur les genoux de la personne pour qu'elle puisse avoir un contact et la caresser. Si elle était alitée, je la plaçais à gauche ou à droite en fonction des douleurs, du handicap, de l'envie du résident et des conseils de l'équipe soignante. Par exemple, pour une personne alitée avec peu de mobilité, elle posait sa tête généralement sur sa poitrine et il y avait un contact qui se faisait, les yeux dans les yeux. Sur le chemin du retour, je la sentais très fière d'elle par rapport à la joie qu'elle avait provoquée ». Pour Anne-Marie, la zoothérapie se définit comme un acte thérapeutique assisté d'un animal. Ses bienfaits sont prouvés scientifiquement : « Le fait de caresser un animal fait baisser le rythme cardiaque.

C'est très apaisant, ça déstresse et il y a un lien, un attachement qui se crée ».

Belle s'est familiarisée avec le handicap depuis qu'elle est chiot : « J'ai une sœur très lourdement handicapée qui se déplace en fauteuil roulant. Elle a toujours beaucoup aimé les animaux. Elle voulait tenir la laisse et que Belle marche à ses côtés. La chienne s'est tout de suite adaptée au fauteuil ».

BELLE, CHIENNE D'UNE VIE

Belle a arrêté son activité à l'âge de 12 ans, juste avant le Covid, quand elle a commencé à montrer des signes de vieillesse : « Malheureusement, elle est décédée deux ans plus tard, à 14 ans. J'aurais bien voulu qu'elle vive un peu plus longtemps. À Chancy, Belle était connue comme le loup blanc et était très aimée. Tout le monde me demandait de ses nouvelles. C'était comme si elle faisait partie de mon personnage. On ne me voyait jamais sans elle. Quand elle est partie, j'ai même osé dire à certaines personnes que j'avais perdu « mon troisième bébé ». C'était 14 ans de vie commune, 24 heures sur 24...

Contrairement parfois à l'être humain, l'animal est toujours fidèle. Il ne va jamais vous mentir, il est vrai ! Il est presque une extension de soi. J'ai vraiment reçu un cadeau de la nature avec cette chienne. Je ne voulais pas garder cela juste pour moi et ne pas en faire profiter les autres. Peut-être que l'on peut le comparer avec le sentiment amoureux. C'est comme un coup de foudre, on a envie de le partager, que tout le monde le sache, que ça se répande et que ça soit contagieux. On souhaite voir les autres heureux ». ■

**La rédaction du Journal Synergies
mandatée par la Commune de Chancy
synergies-news.ch**

Le saviez-vous ?

La zoothérapie a été importée du Canada. D'excellents résultats ont été observés dans les années 60 auprès d'enfants très gravement perturbés. En 2001, une étude israélienne sur deux groupes de patients schizophrènes âgés a aussi démontré les bénéfices de cette thérapie.

Au XVIII^e siècle en Angleterre, on introduit l'animal dans certains hôpitaux. S'ensuit la reconnaissance des effets bénéfiques sur les handicaps autant physiques que psychiques. L'animal est reconnu comme un catalyseur des émotions chez l'être humain.

Au début du XX^e siècle, ces thérapies sont abandonnées pour des raisons d'hygiène. On craint les infections ! Il faut attendre les années 80-90 pour qu'on s'y intéresse à nouveau.

Les effets thérapeutiques sont non seulement physiologiques, mais également psychologiques : apaisement, baisse du rythme cardiaque. Tout cela aide à restaurer le lien affectif et la resocialisation.

Les directives sont très strictes. Les thérapeutes doivent être attentifs au bien-être de l'animal et au respect de la personne qu'ils rencontrent. Celle-ci doit aimer les animaux.

L'animal doit être en bonne santé et en forme. Il ne doit jamais être forcé. Par conséquent, il peut arriver qu'une séance de zoothérapie soit interrompue au moindre signe de fatigue, tant du résident que de l'animal. D'ailleurs, un certificat de bonne santé de l'animal doit être présenté et mis à jour.



Conseil de lecture :
Ces animaux qui nous font du bien...,
Jean-Louis Victor,
Ed. Delville Santé,
2004

Regards sur des personnalités de Chancy

Mireille Calame : « Cet endroit a une vraie force ! »

Journaliste de profession aujourd'hui à la retraite, Mireille Calame vit à Chancy depuis 1976 et apprécie particulièrement ce lieu. Elle est très impliquée dans la vie associative de la Commune.



« Comme journaliste, j'ai toujours vécu à cent à l'heure. Quand je suis venue habiter à Chancy, j'ai fait l'expérience d'un temps différent, beaucoup plus posé. C'est en regardant dans le jardin que m'est venue pour la première fois l'idée que je pourrais avoir un enfant, et m'en occuper tranquillement. J'ai beaucoup de reconnaissance pour cet endroit, qui est plus agréable que la ville. Après avoir beaucoup voyagé, j'ai compris qu'on ne connaissait bien que ce qu'on regardait longtemps, avec beaucoup d'attention. C'est ainsi que naît la tendresse et qu'elle grandit patiemment. »

Mireille a vécu toute sa vie d'adulte à Chancy. Cela lui a permis de tisser des liens avec ses habitants : « C'est la plus grande richesse qu'on peut avoir. Ce sont les gens que l'on connaît et que l'on aime qui font de vous ce que vous êtes. De bonnes relations et un bon entourage me donnent beaucoup de force. C'est un véritable moteur ».

LA VIE ASSOCIATIVE

Lorsque sa fille quitte Chancy, Mireille Calame l'interroge sur la vingtaine d'années qu'elle a vécues ici avec son père,

comédien. Elle lui répond : « C'était super, sauf qu'ici, c'est un désert culturel ! »

Cela interroge l'ancienne journaliste :

« C'est vrai que la plupart des associations étaient en bout de course. Il ne subsistait que l'association sportive et La Chancylienne, une troupe de théâtre amateur ».

Il y a 10 ans, avec un groupe d'amis, elle fonde Archi-cultures. Cette association propose des brunchs et des rencontres mensuelles avec des animations culturelles : « À cette époque, le village allait doubler de taille. Il a même triplé en quelques années. Nous ne voulions pas devenir une cité-dortoir. Nous avons eu envie de favoriser les rencontres entre les gens, les nouveaux comme les anciens. Nous voulions que Chancy reste vivant et garde le meilleur de ses traditions, que les gens se parlent et se connaissent. Nous avons donc lancé les BrunChancy, qui ont lieu le dernier dimanche du mois. Aujourd'hui, les habitants qui y participent sont actifs puisqu'ils apportent tous quelque chose à manger que nous partageons. Les animations sont variées : musique, photos, livres, danse et, souvent, des ateliers créatifs pour les enfants. L'autre axe est de permettre aux participants de mieux connaître la nature qui nous entoure et d'y favoriser la vie dans toute sa diversité ».

Les Brunchs existent depuis neuf ans. Ils ont lieu dans la véranda de la salle communale, à la Maison des Associations ou en extérieur : « Récemment, un biologiste de Chancy, grand ami des oiseaux, nous a emmenés visiter la butte construite pour permettre aux hirondelles de rivage de revenir sur la Commune. Il a fallu leur construire une butte, parce qu'elles n'ont plus de terrains sableux disponibles, proches des

rivières pour y habiter. Bref, il y a de quoi échanger, même si, en arrivant, on ne connaît personne ! »

ATELIERS

« Après avoir fondé un potager associatif, qui vole maintenant de ses propres ailes, Archi-cultures propose aussi de petits ateliers. Le dernier, « Cartes postales solidaires », nous a permis de créer des cartes postales et de les envoyer à des gens que nous ne connaissons pas ou à d'autres que nous voulons découvrir ou simplement remercier. Le prochain sera un atelier d'écriture, sur le thème de l'autobiographie, qui démarrera cet automne. »

Pour Mireille Calame, l'idée de base est toujours la même : « Il faut prendre soin de son environnement qui est aussi fait d'humains. C'est à travers la culture que nous comprenons pourquoi il ne faut pas croire qu'à l'argent ou au succès, au risque d'écraser les autres. Merci aux artistes qui nous permettent de voir avec leurs yeux, d'entendre avec leurs oreilles, des choses que nous n'aurions pas captées et que nous pouvons ensuite partager ».

À Chancy, la vie associative s'est énormément étoffée ces dernières années. De plus, tisser des liens s'est avéré être une très bonne idée, puisque pendant le Covid, beaucoup de solidarité a eu lieu entre les habitants ! De nombreuses personnes se sont proposées pour faire les courses par exemple : « J'ai pu en bénéficier. Étant âgée et à risque, les voisins ont vraiment pris soin de moi. C'était chouette et très encourageant ».

LA SUITE

Mireille est assez optimiste pour la suite : « L'après-Covid a provoqué un boom des fréquentations. La fête des sorcières, ▶

par exemple, a réuni 300 personnes ! Maintenant qu'on peut à nouveau se déplacer, c'est bien moins. Les derniers brunchs ont régulièrement réuni une trentaine de participants. Sympa aussi ! Au vu des difficultés qui se présentent à l'horizon, la solidarité reste quand même la meilleure arme. Nous sommes un petit groupe très sympa. Nous essayons de faire de notre mieux pour organiser des animations et des occasions de se voir. Si les gens ont envie de se rencontrer, ils viendront, sinon, nous trouverons d'autres idées. Une des caractéristiques de Chancy est d'être un village qui se débrouille tout seul. Je ne me sens pas indispensable et je pense que des choses de ce genre devraient pouvoir continuer sous une forme ou une autre. Cela dépendra des habitants de la Commune, Archi-cultures, c'est eux ! » ■

**La rédaction du Journal Synergies
mandatée par la Commune de Chancy
synergies-news.ch**

Réalisation d'un film sur Chancy



L'histoire commence il y a une dizaine d'années, lorsque Mireille Calame prend sa retraite : « Avec un ami réalisateur à la télévision, nous avons répondu à la demande de jeunes de la Commune qui voulaient apprendre à faire de l'image, du son et un film. Nous avons alors créé un petit groupe et travaillé pendant neuf mois. L'idée était de faire quelque chose sur le village de Chancy, parce que c'est ce qui nous réunissait ».

Le film a été projeté à la salle communale et a eu un succès incroyable : « Une *standing ovation* ! Je me suis demandé pourquoi. Il s'agissait simplement d'un petit film où des jeunes rencontraient des personnes âgées et un archéologue. Ils leurs posaient des questions sur l'histoire du lieu. Nous avons

découvert tellement de choses magnifiques » !

Les gens sont très fiers d'habiter ce village le plus à l'ouest de la Suisse, ils l'aiment beaucoup : « L'endroit n'a pas la réputation d'être spécialement bien conservé ni particulièrement habité par des gens riches. Nous y avons découvert un esprit de « village frontière », un peu contrebandier et rebelle. Il n'y a qu'une route qui mène à Genève : « Vous là-bas, à Genève, vous n'allez quand même pas nous dire ce qu'il faut faire ! » Cet endroit a une vraie force ! »

Accueil des nouveaux habitants

Mardi 25 avril, les Autorités communales accueillent les nouveaux habitants de Chancy pour une séance de présentation suivie d'un apéritif dînatoire.

Les membres de l'Exécutif ont expliqué les tenants et aboutissants de leurs dicastères respectifs et les Conseillers municipaux présents, le rôle de chaque Commission.

Les représentants des associations chancynaises étaient également présents, invitant les nouveaux venus à participer aux nombreuses activités proposées par ces dernières.

La partie récréative fut riche en échanges. Bienvenues aux nouvelles familles ! ■

Aurélié Epiney



La Yoyo Mobile a fait escale à Chancy

Elle est colorée, ludique et électrique, elle sillonne les quartiers du canton de Genève, portant en sa bedaine un potentiel créatif



immense, et ce pour la plus grande joie de nos bambins. La YoYo Mobile n'a qu'un crédo : « Vivre, jouer, apprendre ». Née des UCG, elle vient compléter l'offre des Villas YoYo déjà implantées à Versoix, Onex et Europe-Charminles en proposant un accueil libre à un public junior (4 à 12 ans), encadré par des éducateurs soucieux d'encourager la créativité et la curiosité de chaque participant. Nos Chancinois en culottes courtes semblent l'avoir drôlement appréciée en avril dernier, puisqu'en sept après-midi,

au moins 62 enfants s'y sont inscrits, à raison d'une moyenne de 33 enfants par jour, profitant d'une palette de jeux divers, bricolages et activités collectives. Un goûter était offert chaque jour. Alors, les vacances à Chancy, elles ne sont pas top ? ■

Aurélié Epiney

+d'infos

ucg.ch/villa-yoyo/villa-mobile/

Nouveau succès pour la semaine sans écran



Du 8 au 12 mai derniers, l'APE organisait une nouvelle édition de la Semaine sans écran. La consigne était simple : smartphones, tablettes, jeux vidéo (ou autres) devaient rester au placard pendant une semaine. Cependant, rivaliser avec les écrans n'est pas toujours facile. Le défi était donc de taille, il fallait proposer aux écoliers de Chancy des activités qui pouvaient susciter intérêt et curiosité, tous les jours après l'école.

Et cette fois encore, l'objectif a été atteint et les ateliers proposés ont vite affiché complet. Football, karaté, expériences scientifiques, visite du barrage de Chancy-Pougny, cuisine, couture, dessin, visite à la ferme... Il y en avait pour tous les goûts. L'incroyable diversité des



activités a permis de contenter tous les enfants de l'école de notre village. Et pour finir la semaine en beauté et en musique, un spectacle de *beat box* et de danse hip hop était organisé le vendredi soir ! De plus, cette année, une nouveauté a eu lieu. En vue de la semaine sans écran, l'APE a proposé une conférence sur le



thème « les écrans et la vie de famille » destinée aux parents et animée notamment par une de ses membres, Daliah Gintzburger, psychiatre et thérapeute de famille.

Contente de ce succès, l'APE se réjouit déjà de la prochaine édition. ■

L'Esprit de la forêt a encore frappé !

Un festival pour se reconnecter, le temps d'un week-end, avec la nature et notre environnement.



Pour sa 2^e édition, le festival « l'Esprit de la forêt gagne Chancy » s'est déroulé du 19 au 21 mai derniers. Il n'y a pas eu foule comme on peut le dire, certainement à cause de l'engouement des 150'000 Genevois qui se sont déplacés en ville pour voir le spectacle de drones, et du nouveau congé scolaire de mai.

Par contre, celles et ceux qui sont restés au village ont pu vivre des moments intenses et riches en rencontres et découvertes, durant les 3 jours du festival. Une nuit de survie en pleine nature avec l'association **Into the Nature**, nous a donné l'occasion de manger des fleurs et d'écouter le silence, l'atelier pédagogique de **Printemps d'abeilles**, nous a rappelé l'importance de ces petites bêtes dans notre environnement. Quant au rallye nature organisé par le **Potager Miam**, il a mis tous nos sens en éveil et **Jonathan Dupont** a percé les mystères des arbres qui nous entourent. L'atelier créatif animé par mes soins, a donné l'occasion aux enfants de créer des personnages extraordinaires et la **Jeunesse de Chancy** a tout mis en œuvre pour créer avec les familles un espace utopique, une cabane naturelle.



La balade de **Nicolas Baud** a aiguisé notre sens de l'observation aux alentours du village et les deux spectacles – la battle poétique et les contes – ont ouvert notre esprit à d'autres réalités. Pour finir, avec l'**Association Forêt Genève**, nous avons sillonné les bois afin de comprendre l'importance de la gestion des forêts. Mais ce n'est pas tout. Nous nous sommes aussi nourris la panse et l'esprit : un petit-déjeuner, des apéros faits de produits maisons, mais aussi le traditionnel brunch d'**Archi-cultures**, adaptés pour l'occasion à la thématique, nous ont fait déguster asperges sauvages, quiches aux orties ou à l'ail des ours, sirop de sureau ou un bon verre de vin local.

Quant à notre esprit, il a été choyé par un moment zen animé par **Aurélien Epiney**. De plus, durant tout le festival, un arbre à souhaits a recueilli les rêves des uns et des autres.

Pour ces moments magiques et solidaires, je tenais à remercier chaleureusement tous les participants, mais aussi les nombreuses associations villageoises, fidèles et passionnées, qui ont eu la générosité de cœur de partager leurs savoirs. Merci également à **Siska Audeoud** qui a conçu le flyer et à tous les **employés communaux** qui ont tout fait pour vous accueillir dans les meilleures conditions. ■

Martine Pasche

Inauguration du banc de l'amitié

Lumineux, invitant à la rencontre, ce nouveau banc convie chaque enfant de l'école de Chancy à la solidarité et à l'amitié.



Inauguré de manière festive et très attendue par les enfants, le mardi 23 mai, le banc de l'amitié irradie désormais, entre les deux écoles, par sa simple présence. Ce projet a été pensé par l'ancienne Adjointe M^{me} Chantal Dubelly-Hatinguais et le groupe des enseignantes de l'école du village. Sa valeur symbolique est très forte et sa simplicité nous permet de comprendre le message en un éclair. Il a fallu un peu de patience pour qu'il



voie le jour. Les employés communaux et les enfants ont mis toute leur âme et leur cœur pour le construire et le rendre réel. Coloré, gai, accueillant, il nous parle de l'importance de l'amitié et du respect dans une période parfois chahutée par les conflits, les tensions et les incivilités de toutes sortes. Mais la vie est ainsi faite d'aléas. Toutefois, si on prend un peu de son temps, on peut découvrir de belles choses. Et ces belles choses peuvent

supplanter toutes les autres avec un peu de persévérance.

Ainsi, l'amitié est une relation sacrée qui dépasse parfois les liens du sang. Dans les moments de joie comme dans les périodes les plus difficiles de la vie, un ami ou une amie peut transformer les mauvais moments en bons souvenirs et les bons moments en souvenirs inoubliables.

Gageons que ce banc contribue à tisser des liens éphémères ou indestructibles entre les enfants du village, car « de tous les cadeaux que le destin nous offre, il n'y a pas de plus grand bien que l'amitié » disait Epicure. ■

Martine Pasche

NB: Ce banc accueille aussi les plus grands pour une confiance: ados, adultes, Aînés. Essayez-le, il fera des miracles...

Atmosphère japonaise à Chancy



Variations sur... la céramique...

Le mardi 20 juin ont eu lieu les portes ouvertes de l'atelier d'arts visuels et d'activités créatrices de l'école de Chancy. Pour cette première année d'enseignement dans notre école, M. Marcio Ferreira do Canto, enseignant expérimenté, a accompagné les enfants des classes de 5P à 8P dans la préparation de cette magnifique exposition, haute en couleurs.



... les Kimmi dolls...

Ces travaux, inspirés du Japon, ont réjoui les yeux des curieux, venus à la découverte des créations des élèves. L'ensemble des œuvres a été présenté avec harmonie et grand soin, sur des tables ou contre les murs, sublimant la classe.



... et la grande vague d'Hokusai.

Reliure, couture, céramique, écriture, peinture... autant d'expressions d'un art séculaire, revisité.

On ne peut que saluer l'idée d'un tel projet et remercier les élèves et leur enseignant pour ce merveilleux voyage au pays du soleil levant. ■

Chloé Baillif



4 communes pour 1 stade

4-4-4. On pourrait croire à une tactique de foot, mais ce sont les chiffres qui résument le mieux cette journée d'inauguration du Stade des quatre communes.



Le 4 juin dernier a eu lieu l'inauguration du stade des 4 communes, à Laconnex. Les 4 Maires, René Jemmely (Avusy), Patrick Bouvier (Chancy), Hubert Dethurens (Laconnex) et Raoul Florez (Soral) étaient présents pour fêter, sans leurs crampons, cet événement. Pour les accompagner, les Présidents de l'Association Cantonale Genevoise de Football (ACGF), Pascal Chobaz, et du FC Etoile-Laconnex, Luc Mandallaz, leur ont prêté main forte. C'est en 2022 qu'est né le projet de création d'un groupement sportif intercom-

munal (AG constitutive du 4 avril), lorsque les communes d'Avusy, Chancy, Laconnex et Soral ont choisi de s'unir pour offrir à leur population respective un espace sportif de qualité. L'objectif majeur étant de gérer les deux terrains de football, situés au stade de Laconnex. En effet, en tant que petites communes - environ 5'000 habitants pour les quatre entités - les budgets publics alloués au sport sont limités. C'est tout naturellement que les discussions ont mis en avant l'importance de mutualiser les ressources et les infrastructures

sportives existantes. Ceci permettait également d'investir pour améliorer les conditions de jeux du FC Etoile-Laconnex, club régional, dans lequel de nombreux enfants des quatre communes se forment à la pratique du football depuis 80 ans maintenant.

Désormais, les deux terrains (un terrain officiel et un terrain d'entraînement) sont flambant neufs et attendent joueurs et spectateurs, quel que soit le temps. ■

Martine Pasche

Quelques chiffres

- Le Fonds Intercommunal (FI) de l'Association des Communes Genevoises (ACG) a contribué au projet à hauteur de CHF 380'000.-
- L'intégralité des dépenses de fonctionnement des terrains en 2022 a été financée par la Commune de Laconnex. Pour les années suivantes, ces frais seront exclusivement à charge de la Commune de Laconnex.
- Les frais annexes sont partagés entre les communes du Groupement.
- Les trois Communes d'Avusy, Chancy et Soral ont cofinancé les travaux de rénovation des deux terrains, engagés par la Commune de Laconnex, à hauteur de CHF 200'000.- chacune.
- La gestion administrative et financière du projet reste en main de la Commune de Laconnex.

Rendez-vous à la Fête des voisins !

Mercredi 24 mai dernier se tenait la traditionnelle Fête des voisins sous le préau, entre les deux bâtiments scolaires. Malgré le temps incertain et une maigre participation, ceux présents en ont bien profité !

Comme à l'accoutumée, la Commune offrait les boissons non alcoolisées et avait mis un grill à disposition des participants.



Que vos relations de voisinage soient simples ou conflictuelles, que votre immeuble soit bien isolé ou fait de papier mâché, la Fête des voisins reste l'occasion idéale d'aplanir ses différends ou renforcer certaines accointances autour d'une bonne grillade et d'un godet de rouge. A l'année prochaine, donc ! ■

Aurélie Epiney

Des Promotions en couleurs et en chansons



De g. à d. : Martine Pasche, Adjointe, Patrick Bouvier, Maire et Xavier Beuchat, Adjoint.

UN CORTÈGE HAUT EN COULEURS

Comme toutes les années, la Commune de Chancy a célébré ses enfants sous les regards admiratifs de leurs parents et enseignants. Malgré le temps menaçant, le défilé a pu passer entre les gouttes pour le plus grand bonheur des petits et grands. La foule était accompagnée par la fanfare de l'Ensemble de Cuivres de Chancy-Collonges. Les enfants arboraient fièrement les costumes réalisés par leurs soins au long de l'année scolaire. Ils ont chanté dans une joie communicative et défilé jusqu'au préau couvert de notre nouvelle et magnifique école.

PLACE AUX FÉLICITATIONS

À 19h30, le Conseil municipal au complet a répondu présent et M^{me} Martine Pasche, Adjointe, a prononcé une longue allocution, tenant à saluer l'investissement des maîtres et des élèves qu'elle a félicités. Pour marquer le passage des 8P



au Cycle, par un geste symbolique, un dictionnaire leur a été offert. Les habitants et amis de la Commune de Chancy ont été conquis par ce discours qui a su gagner le cœur de tous les petits Chancinois venus fêter la fin de cette année scolaire accompagnés de leurs proches. Les enfants avaient d'ailleurs préparé une belle chorégraphie pour clore les félicitations.

PAPILLES EN FÊTES

La fête s'est prolongée et a su ravir les estomacs de nos petits ogres. Les stands étaient variés afin de satisfaire les plus gourmands d'entre nous. Nous n'avons pas oublié de trinquer au futur prometteur de nos petits prodiges et aux associations qui ont permis à tous de se régaler et ainsi de faire perdurer la

cohésion si précieuse de notre Commune lors de ces festivités.

Grâce à l'amicale des sapeurs-pompiers de Chancy, à l'Association des Parents d'Elèves (APE), à la Jeunesse (J-25) et à la Mairie, ces Promotions 2023 a été rythmées de rires, de fierté et de joie.

ALORS ON DANSE

Les petits ont profité des animations leur étant dédiées tandis que les plus téméraires se sont déhanchés sur un rythme endiablé lors de la soirée dansante jusqu'au douze coups de minuit. Un grand merci à nos bénévoles, à nos jeunes et à tous les participants de faire vivre notre chaleureuse Commune! ■

Domenico Andaloro



Les enfants ont chanté devant un public enthousiaste.



Festival Country de Chancy: « le retour »

Le Far West de la Suisse – The Old Cantius Town – s’est à nouveau animé le temps d’un week-end avec ses cowboys, Amérindiens, colons et trappeurs, pour le plus grand plaisir des festivaliers présents.

Photos ci-contre: © C. Dubelly-Hattinguais



Le Festival soutient l'Association Cérébral.

Pas moins de onze concerts gratuits, la journée dans le Village Western et en soirée dans la salle communale, des activités « western » pour les grands et les petits : rodéo mécanique avec un petit concours, initiation au tir à l’arc, au lancer de hache, et au Line Dance, photographes immortalisant les visiteurs dans le studio photo, ou dans les Villages, le fidèle atelier de couture avec ses belles couturières, le Barber shop et, dans le Village amérindien, un lieu propice au bien-être avec voyages chamaniques, massages et contes amérindiens. Plus de 4’200 visiteurs sont venus au Festival et les organisateurs sont très heureux de cette fréquentation après une

absence de 3 ans. Ils sont déjà en train de reformer leurs équipes pour l’année 2024 en comptant toujours sur l’appui de la merveilleuse Commune de Chancy et de ses habitants, ainsi que sur les bénévoles devenus des amis avec les années. Encore un grand merci aux sponsors, aux membres du Comité d’organisation, à Chancy, aux bénévoles, aux animateurs et aux artistes qui ont offert ce Festival au son de la Country. A l’année prochaine ! Et d’ores et déjà, rendez-vous à toutes les personnes qui souhaiteraient rejoindre notre équipe d’organisation ou de bénévoles. ■

Comité BalkaFesti

© S. Audeoud



Photos ci-contre: © S. Audeoud



Un 1^{er} Août solennel et festif à la fois



Photos : © C. Carrel López



La traditionnelle fête nationale, c'est à la fois le moment d'évoquer les fondements de notre pays et l'occasion de se retrouver pour de belles réjouissances. C'est la rencontre de la tradition et de la convivialité. Ce mardi 1^{er} août, elles étaient nombreuses, les personnes qui se sont retrouvées sous la tente et même en dehors, la pluie annoncée ne s'étant finalement pas déversée sur le lieu de fête. Les files d'attente pour les saucisses, frites et autres burgers se sont vite allongées et le bar, tenu par les sapeurs-pompiers de la Commune, a été pris d'assaut. Enfin, la fanfare de Chancy-Collonges s'est installée : tout était en place pour une belle fête.

Durant la partie officielle, Martine Pasche, Adjointe, a rappelé les mythes fondateurs et le lent développement qui a conduit une mosaïque de territoires à se fédérer en un Etat fondé sur la démocratie directe et le fédéralisme. Mais elle a surtout relevé la chance que nous avons de vivre dans un pays où la pluralité des cultures est une richesse, un facteur d'union et non de division. Il importe de lutter contre le sectarisme, de renforcer les liens sociaux. « Chacun de nous a sa part à jouer dans cette société en perpétuelle construction ».

Après l'hymne national, chanté en chœur par les personnes présentes, invitées à

se lever, la convivialité a repris le dessus. Des repas partagés dans le brouhaha des discussions qui allaient bon train, avant le traditionnel cortège aux flambeaux. Un moment émouvant qui a précédé les magnifiques feux d'artifice. Comme à chaque fois, la magie a opéré et l'émerveillement était au rendez-vous.

La musique a clos en beauté et en rythme cette journée et les danseurs ne se sont pas fait prier pour s'élancer sur la piste ! ■

Béatrice Despland



Sortie des Aînés

Une escapade lumineuse au musée du vitrail

La sortie annuelle de la Jeunesse expérimentée, c'est une tradition attendue avec impatience ! Ce jeudi 31 août, une cinquantaine de personnes sont montées dans un car – à deux étages ! – qui a pris la direction de Romont. Des paysages de la campagne fribourgeoise qui frappent par la douceur de leur relief, des prés et des bois encore bien verts, et c'est l'arrivée dans la cité médiévale. La pause « café-croissant » terminée, il a suffi de quelques pas pour entrer dans l'enceinte du château qui abrite le Musée suisse du vitrail et des arts du verre. Pour bon nombre d'entre nous, une superbe découverte. Et pour les autres, le bonheur renouvelé d'être dans ce lieu fait de beauté et de magie. Des vitraux anciens, mais aussi des pièces contemporaines que l'on découvre dans un décor d'exception, et dont on comprend le génie créateur grâce

aux guides qui nous ont conduits dans ce voyage au pays du verre. Pour celles et ceux qui le souhaitaient, la visite de la Collégiale a été le point d'orgue de la matinée. Le ciel était gris, mais les couleurs des vitraux – anciens à droite, contemporains à gauche – dispensaient une lumière incomparable à l'intérieur de ce bel édifice religieux. Puis vint le moment du repas, à La Poularde, lieu bien connu des Fribourgeois, où un repas local de qualité a été servi. Les discussions allaient bon train. Elles se sont poursuivies sur la terrasse devant un dernier verre avant la rentrée. Un chaleureux remerciement aux Autorités communales de nous avoir invités et aux deux secrétaires de la Mairie, Anouk et Joëlle, d'avoir, une fois encore, organisé une escapade qui nous a comblés ! ■

Béatrice Despland



Photos: ©B. Despland

©C. Gantschi

Maé Café: pause hivernale

Après un bel été ponctué de joyeuses verrées et de grillades sur sa magnifique terrasse, le Maé Café a fermé ses portes le 1^{er} octobre en attendant le retour des beaux jours (des soirées à thèmes auront lieu, informations à venir).

Qu'à cela ne tienne ! Le Café de la Place prend le relais et vous propose, du mercredi au dimanche dès 9h, croissants et pains au chocolat et en fin de journée,

l'apéro, servi jusqu'à 18h30, heure à laquelle démarre le service du soir. Une belle initiative pour conserver un lieu de rencontres chaleureux et convivial à Chancy durant la saison froide ! ■



200 ans des Pompiers de Chancy

Un anniversaire en très bonne Compagnie !

En ce matin du samedi 2 septembre, une colonne de véhicules rouges déferle soudain sur Chancy toutes sirènes hurlantes, stupéfiant les habitants. Pas de panique, il s'agit seulement de marquer le coup à l'occasion du 200^e anniversaire de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Chancy. Effet réussi ! Démonstrations et animations impressionnantes se sont succédé tout au long de cette belle journée pour enchanter un public déjà conquis. Retour en images et en quelques jalons historiques sur cet événement.



Les grands incendies à Genève

En 1321, on retrouve une première mention détaillée d'un grave sinistre qui se déclara à la hauteur de l'actuelle rue de la Rôtisserie.

Le 4 septembre 1334 eut lieu le plus grand incendie de la Genève du Moyen Âge. Les deux tiers de la cité furent détruits et 480 habitants périrent dans une cité qui en comptait 4'000.

En 1430, la cathédrale brûla presque entièrement suite à un incendie qui s'était déclaré quelques rues plus loin.

Dans la nuit du 17 au 18 janvier 1670, le feu se déclara dans les bâtiments en bois construits sur le pont qui enjambait le Rhône. Heureusement, il ne s'étendit pas sur la ville, la tour de l'Île et la tour de la Monnaie ayant arrêté les flammes. Au petit matin on dénombrait tout de même 122 morts et 800 sinistrés.

Photos: © C. Carrel López



© S. Audeoud

Recrutement des sapeurs-pompiers volontaires à Chancy

La Commune de Chancy engage des femmes et des hommes de 18 à 35 ans. Après 25 ans de service, mais pas avant l'âge de 50 ans, les volontaires (bénévoles) reçoivent une retraite versée par une des 4 caisses de secours genevoises. La Commune dispose dans son budget d'une somme destinée à un petit défraiement lors des exercices. Au minimum 4 demi-journées d'entraînement par an, pour apprendre à lutter contre le feu, les inondations. Une forte camaraderie et une grande motivation règnent au sein des Compagnies. La fête du 1^{er} Août est toujours animée par l'amicale des pompiers, qui regroupe des membres actifs et retraités.



Textes : Henri Gautschi, sauf certains passages tirés du livre Histoire des sapeurs-pompiers de Carouge de Richard Prost et des archives communales de Chancy.

La fondation des pompiers à Chancy

Le 6 octobre 1822 le Maire, M. Roux accepte l'achat d'une pompe à feu avec l'argent à recevoir d'un nouveau citoyen. Le 15 mai 1825, le Conseil municipal accepte la nomination du Sieur Jean-Louis Bouvier comme lieutenant, Louis Gaillard, sergent, et les pompiers Charles-François et François Quiby, Jeannet et Pierre Bouvier et Jeannet Archinard. En 1937, la Compagnie comptait 3 officiers, 5 sous-officiers, 13 sapeurs et 3 électriciens et était commandée par le Capitaine Arano.



Les interventions notables à Chancy

- Entre 1589 et 1593, lors de la guerre entre Genève et le duc de Savoie, plusieurs maisons sont incendiées.
- 3 mars 1952. Un violent incendie éclate dans le laboratoire de la boulangerie Louis Gavillet, alors qu'il est en tournée. Ses deux filles, incommodées par la fumée, donnent l'alarme. Les sapeurs-pompiers de Chancy interviennent rapidement sous les ordres du Capitaine Corthay. Les dégâts sont considérables, tout le bâtiment est à refaire.
- 9 mars 1963. Vers 22h45, un violent incendie se déclare dans les combles d'un immeuble HLM de deux étages, mitoyen de celui du bureau de poste, face au temple. Les pompiers, dirigés par le Capitaine Corthay, et ceux du poste permanent maîtrisent le sinistre. La toiture et une grande partie des combles sont détruits, tandis que l'eau cause des dommages aux appartements.
- Le 18 juin 1979, la Compagnie est alertée de l'incendie d'un hangar rempli de bottes de paille, au bord de la route près de la douane de Chancy II. Avec l'appui du SIS, 1'000 mètres de tuyaux sont déployés et 6 lances engagées. L'intervention dure 20 heures sous les ordres du Capitaine W. Gunter.
- 12 mai 1980. Dimanche vers midi les pompiers sont alertés parce que des pépinières situées au-dessus de la douane de Chancy II brûlent. Il faut une heure aux 16 hommes du SIS, secondés par 10 pompiers de Chancy pour maîtriser l'incendie qui détruira 5'000 m² d'arbustes.
- En décembre 1999, tout le monde se souvient du passage de la tempête Lothard. La Compagnie a totalisé 200 heures d'intervention avec en moyenne une dizaine de pompiers volontaires.



En 1977, c'est par le biais d'un central téléphonique que sont désormais alertés les hommes des compagnies de sapeurs-pompiers volontaires de la campagne genevoise.

Durant le mois d'août 1997, une quinzaine de pompiers de Chancy traversent la France à vélo en faveur du Téléthon. Ces dernières années, ils ont organisé différentes manifestations au profit de cette association.



L'ASC a 5 ans !

A l'automne 2017, la Commune et l'Hospice Général, sollicitent la « jeunesse expérimentée » pour une démarche visant à créer une association de seniors sous l'égide du CAD (Centre d'animation pour retraités). Lors de leur exposé, à la salle communale, les représentants de ces entités présentent le projet avec une conviction suffisante pour que quelques-uns d'entre nous soient motivés et se mettent au travail.

Un groupe d'une douzaine de personnes est constitué. En quelques mois, ce groupe a délivré un projet, rédigé des statuts, mis en place une organisation par secteurs d'activités et proposé un Comité. Une Assemblée Constitutive siège le 18 avril 2018 et l'Association Seniors Chancy (ASC) est créée. D'une trentaine de membre au départ, notre effectif en juillet 2023 est de 65 membres.

Au total, quelque 80 personnes ont fréquenté l'Association, dont quelques-unes ont quitté Chancy ou sont décédées.

Les secteurs d'activité ont rapidement trouvé une bonne vitesse de croisière.

Durant les 5 ans, le Comité a su se restructurer quand la nécessité s'est présentée; la souplesse est garante de notre longévité. Des membres du Comité nous ont quittés - qu'ils soient ici remerciés pour leur collaboration - et de nouveaux sont arrivés, que nous avons accueillis avec plaisir.

Nous avons traversé la période Covid-19 le mieux possible avec, au début de la pandémie, la mise en place d'une entraide auprès de nos membres, pour faire les courses, qui a évolué rapidement vers les réseaux sociaux. De plus, une chaîne de solidarité s'est constituée avec des représentants de la Commune, pour appeler régulièrement les personnes isolées, membres ou non de l'ASC.

Les confinements et la prudence nous ont contraints à tenir deux Assemblées Générales par correspondance: exercices réussis, avec un fort taux de participation. Tout au long de ce lustre, nous avons apprécié le soutien moral et effectif des Autorités communales



et de la représentante du CAD, qui nous permettent ainsi d'exister.

Le secteur « **Atelier cuisine** » est de loin celui qui a le plus de succès, à tel point qu'il a fallu en créer un second. Le secteur « **Entraide** » est destiné à toutes sortes de soutiens, allant du transport au petit dépannage domestique, en passant par des cours sur défibrillateur. Le secteur « **Rencontres** » met sur pied des rencontres informelles favorisant les échanges et s'oriente vers l'organisation de sorties collectives, selon le souhait des membres exprimé lors d'un sondage. Le secteur « **Bien-être** » propose des démonstrations et des exposés sur la santé, ainsi que des informations sur la sécurité afin d'améliorer la vie quotidienne

de chacun. Le secteur « **Loisirs et Sports** » permet des rencontres mensuelles pour des jeux, des parties de pétanque ou du ping-pong en salle.

En été, on se rencontre une fois par semaine au Maé Café. En outre, on organise au moins un pique-nique et un repas par an et on participe à la récolte du miel de Chancy (ruchers en-dessous du Virage).

L'Association collabore activement à diverses activités communales, telles que la Journée propreté et la distribution des petits-déjeuners lors de la journée « à pied à l'école ». Quelques-uns de nos membres sont opérationnels dans plusieurs activités: la distribution des tous-ménages et la sécurité lors de la livraison des pellets à la chaufferie communale.

En 2021, l'Exécutif municipal a sollicité l'ASC pour organiser et gérer, conjointement avec le BUPP, la mise à disposition de la Maison des Associations (MdA, 7, chemin des Carrés) destinée aux associations chancynaises, constituées et

reconnues par la Commune. Cette MdA est à disposition pour des réunions, des ateliers de bricolages, de musique, ou autres (voir en p. 35, coordonnées des services à disposition).

L'Association est ouverte à toutes et à tous, et nous accueillons les nouveaux membres à partir de l'âge de 58 ans (dans l'année) et sans limite supérieure. C'est en renouvelant ses membres qu'elle pourra perdurer.

Nos remerciements vont à notre Comité, à nos membres, à la Commune de Chancy et au CAD. ■

Pierre Meylan, Président

Si vous souhaitez vous inscrire à l'ASC, vous trouverez un coupon de demande d'adhésion en page 34.

La parole aux membres...

Pourquoi adhérer à l'association alors que l'âge de la retraite n'est pas encore arrivé ? Quelles raisons ont poussé certaines personnes, déjà retraitées, à entrer dans l'association au moment de sa création ou, au contraire, à différer leur demande d'adhésion ? Pour répondre à ces interrogations, trois témoignages qui parlent de l'importance des contacts et du partage.



JACQUES MARTIN

Quand l'association a été créée, Jacques Martin n'a eu aucune hésitation : l'adhésion était une évidence pour cet employé postal travaillant à plein temps, à six ans de la retraite. « Je connaissais plusieurs personnes. Elles étaient très actives, la tête sur les épaules. Ça m'a donné envie d'entrer avec elles dans l'association ». Jacques Martin s'adonne à la pétanque. Plus qu'un sport ou un loisir, c'est une passion qu'il a souhaité partager avec les membres de l'association pendant le week-end, en raison de son activité professionnelle. Mais ce vœu ne s'est pas réalisé : les personnes retraitées ont peu de disponibilité en fin de semaine...

Des projets, une fois à la retraite ?

« Oh oui, beaucoup ! Des ateliers de jardinage, de cuisine, par exemple, mais pas seulement ! Découvrir, apprendre... Faire des activités qui vont m'enrichir. Il y en a tellement ! »

Mais aussi faire découvrir, aux seniors de Chancy, la richesse de « sa » région : Sainte-Croix et le Jura-Nord vaudois. Jacques Martin est intarissable lorsqu'il parle de ce patrimoine artisanal et culturel unique, de ces sommets qui offrent un panorama exceptionnel : « Du Chasseron, le seul canton qu'on ne voit pas, c'est le Tessin ! ». A cette évocation, ses yeux pétillent. Son envie de partager toutes ces beautés est palpable. Vivement la retraite !



MADELEINE ROBERT

Quand l'ASC est créée, Madeleine Robert vit depuis plusieurs années une retraite active où les relations humaines sont essentielles. Ce n'est pas surprenant : l'entraide a marqué tout son parcours professionnel et familial. Jeune adulte, elle a dispensé une aide régulière à un membre de la famille dépendant. Jeune mère de famille, elle a assuré la garde de deux enfants à Chancy dix années durant. Une tranche de vie dont elle parle avec tendresse.

L'entrée à l'ASC, pour quelles raisons ?

« Je faisais partie du Groupe des dames paysannes. J'en ai même assuré la présidence ad interim pendant quelques années. Puis le groupe s'est dissout. Son ambiance m'a très vite manqué. » Bien sûr, comme elle le relève, Madeleine Robert a toujours eu des contacts : des habitants de son immeuble, des connaissances rencontrées au parc ou à l'occasion des fêtes villageoises : « C'est bien, c'est sympathique. Mais on revoit des gens sans se fixer un but. L'ASC, c'est l'opportunité de s'engager, avec d'autres, dans des activités qui nous sont proposées ».

Des souhaits pour l'avenir ?

Peut-être l'envie de se retrouver, à plusieurs, avec broderies et tricots. Histoire de passer un bon moment, dans le cliquetis (ou le silence !) des aiguilles, à parler de tout et de rien. Mais aussi à échanger sur le dernier livre lu. Car Madeleine Robert est une lectrice avertie, toujours prête à partager avec vous un ouvrage qu'elle a apprécié.



MARTHE GERSON

Quand l'heure de la retraite légale a sonné, Marthe Gerson était encore engagée, aux côtés de son mari, dans une activité passionnante commencée quelques décennies auparavant. Ce n'était pas encore le moment de penser à entrer dans une association de seniors !

Puis vint le retrait de la vie professionnelle, suivi de la période de confinement, et cette nouvelle étape de vie que Marthe Gerson évoque en ces termes : « On a encore de belles années à vivre, des souvenirs à partager, en premier lieu avec son entourage ». Il est temps d'avoir une vie sociale, de créer des liens avec les voisins. C'est un moment de l'existence où l'entraide prend tout son sens.

L'adhésion à l'ASC, une évidence ?

« Je suis entrée dans l'association pour apporter quelque chose. J'ai des compétences en couture, je peux les mettre à disposition des personnes qui ont besoin d'une retouche, de petits travaux. C'est ce que je veux offrir. Mes deux machines à coudre sont prêtes ! »

Et, en retour, qu'attendez-vous de l'association ?

La réponse de Marthe Gerson est immédiate. Elle tient en trois mots, énoncés avec un sourire chaleureux : « compagnie, sympathie, amitié ». Une association peut créer des moments heureux en organisant des rencontres ou des repas collectifs, en favorisant les échanges. « L'ASC, c'est une grande porte que j'ai ouverte... » ■

La nouvelle Jeunesse de Chancy se présente



De g. à d.: Louka Pasche, président, Anthony Vivet, trésorier, Carla Carrel López, secrétaire et trois bénévoles venus apporter leur aide pour les Promotions. Manque Bastien Babey, vice-président.



Chers Chancynois, chères Chancynaises, Nous sommes heureux de vous présenter la nouvelle Jeunesse de Chancy, active depuis la fin d'année 2022. Elle se compose d'un comité de 4 personnes, un président, un vice-président, un trésorier et une secrétaire.

L'association de la commune située la plus à l'ouest de la Suisse a pour ambition de réaliser des événements multiculturels et intergénérationnels. Nous avons eu l'occasion de fêter l'Épiphanie le 8 janvier dernier, Le festival l'Esprit de la Forêt le 20 mai, les Promotions, ainsi que le 1^{er} Août et de réunir ainsi, toutes générations confondues, des habitants de Chancy et des communes voisines.

NOTRE OBJECTIF

Donner vie à notre village en l'animent avec différents événements tout au long de l'année, comme le fameux vide-greniers qui a fait son retour le dimanche 17 septembre à la salle communale. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous rencontrer lors de ces manifestations.

La Jeunesse de Chancy est en constante évolution et en recherche de bénévoles. Vous avez entre 18 et 30 ans et êtes motivés pour nous aider lors des événements, écrivez-nous à jeunessechancy84@gmail.com

À bientôt! ■

Le Comité:

Louka, Bastien, Anthony et Carla



Les BrunChancy d'Archi-cultures

Sans inscription, gratuits et ouverts à tous, les rendez-vous d'Archi-cultures ont décliné des animations nature, délices et musique, pour leur saison de printemps-été :

Le dimanche 26 mars, nous avons souhaité le bonjour aux hirondelles de rivière. Faut de site pour nicher, elles avaient en effet disparu de notre Commune. Mais une butte propice a été installée ce printemps près du pont de Pougny. Nous en avons fait la visite, guidés par Christian Huber et espéré, avec cet ami des oiseaux, qu'elles trouvent ce lieu à leur goût. « Bonjour, bonjour les hirondelles... » ce sera pour le printemps prochain, peut-être !

Le dimanche 30 avril, nous avons écouté le délicieux duo La Selva, guitare et bandonéon aux accents jazz-ethno. Sur une idée de la douce Jackie Beaver, nous avons aussi fabriqué et écrit des cartes postales, envoyées en signe d'amitié à nos voisins, nos familles ou même à des inconnus.

Le dimanche 21 mai, notre Brunch a participé au festival « L'Esprit de la Forêt gagne Chancy », organisé par Martine Pasche, en préparant un risotto aux champignons des bois, offert à tous les participants. Nos invités, Coco et



Dédé ont donné de la voix et une bonne dose de bonne humeur pour égayer les festivaliers.

Enfin, le dimanche 28 août, blues et rock ont investi le BrunChancy, avec un chanteur-guitariste à la voix d'or, Francesco Saraceno. Et, fait rare sous nos climats, certains bruncheurs, en plein midi, se sont même mis à danser !

Merci à tous les participants qui ont contribué à ces rencontres en alimentant le traditionnel buffet canadien de leurs spécialités gourmandes ! ■

Mireille Calame

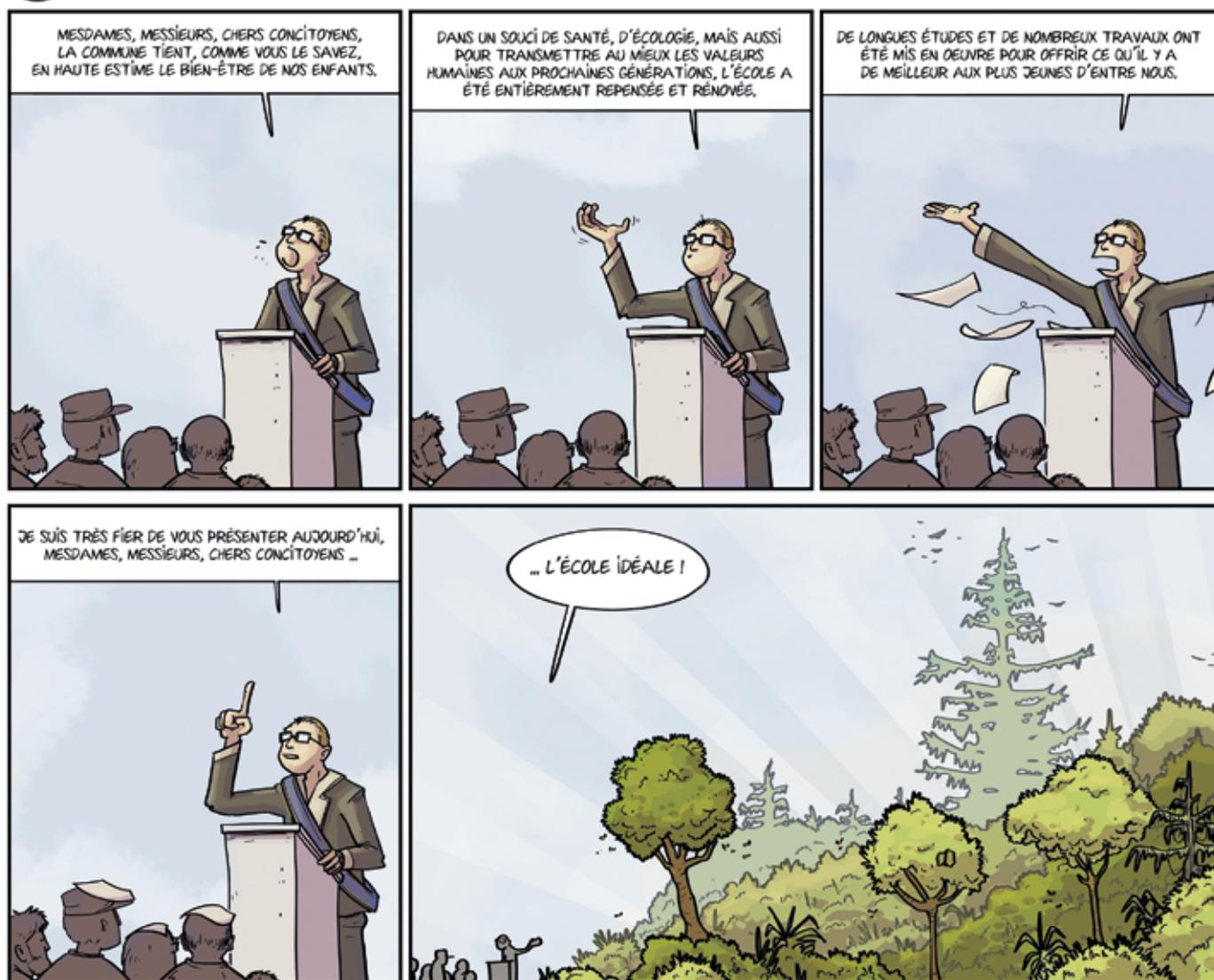


Agenda communal

Jeudi 19 octobre	Conférence sur les corridors noirs	Mardi 26 décembre	Le P'tit Noël de Chancy
Dimanche 29 octobre	Brunch des sorciers et sorcières	Samedi 6 janvier	Galette de l'Épiphanie
Dimanche 26 novembre	Brunch Archi-cultures	Jeudi 25 janvier	Conférence sur l'environnement
Vendredi 8 décembre	Escalade	8, 9, 14, 15, 16, 17, 21, 22 et 23 mars	Spectacle de La Chancylienne
Vendredi 15 décembre	1 million d'étoiles	« Fêtons l'Avent ! » : dès événements et des surprises ! Un flyer vous sera envoyé prochainement.	



A bonne école



© 2023 B. Dornier

Infos utiles

LES CROCOLIONS

Notre jardin d'enfants offre des activités pédagogiques et d'éveil, ainsi que des ateliers créatifs adaptés à l'âge de l'enfant, afin de favoriser sa socialisation et stimuler sa créativité. Nos éducatrices proposent des activités variées telles que : réunions avec les « marionnettes », ateliers cuisine, bricolages, peinture, jardinage, etc. Mais aussi la gymnastique pour tous les enfants, la rythmique pour ceux en âge préscolaire et une sortie mensuelle.

21, chemin de l'Ecole - 1284 Chancy - T. 022 756 42 60

Inscriptions : voir détails sur le site www.crocolions.ch

Contacts : Joëlle Noverraz, Présidente du Comité,
Nina Guinand, Educatrice responsable - crocolions@bluewin.ch

LOCAL D'ACCUEIL LIBRE



Local d'accueil libre tous les jeudis de 16h30 à 19h30 pour les 12 à 15 ans. Goûter offert.

Maison des Associations, chemin des Carrés 7
Contact en cas de besoin :

Nihed Tilouche : T. 079 820 65 84



BOUMS ANNIVERSAIRES POUR LES 5 À 15 ANS

L'équipe des TSHM (Travailleurs Sociaux Hors Murs) du BUPP Rhône-Champagne, propose de vous aider à organiser la boum/disco de votre enfant dans un cadre chaleureux et sympathique, les mercredis de 14h00 à 17h00. L'équipe se met à votre disposition pour la prise en charge de cet événement.

Pour la somme de CHF 150.- sont compris : le matériel de sonorisation et l'éclairage, les décorations de table (assiettes, gobelets, serviettes, etc.), la présence d'un moniteur et de deux aides-moniteurs, l'encadrement du groupe d'enfants (15 au maximum). **Le prix ne comprend pas :** les boissons, le gâteau et toute autre restauration. Les boums ont lieu à la Maison des Associations. Toute annulation doit être effectuée au plus tard 30 jours avant la date réservée, sans quoi l'intégralité de la somme due sera réclamée.

Renseignements et réservations : Nihed Tilouche :
T. 079 820 65 84 - Joséphine Paris : T. 022 757 67 60

LOCAL DES JEUNES

ou « Le Loxx » pour les initiés...

Le local des jeunes, situé dans les combles de la salle communale, est un lieu de rencontre pour les jeunes âgés de 16 à 20 ans. La Commune a mandaté la FASE (BUPP) pour la gestion du local selon le système dit de « gestion accompagnée » (LGA).

Horaires :

Lundi, mardi et jeudi : 16h00 - 21h00

Mercredi : 12h00 - 22h00 - **Vendredi :** 16h00 - 1h00

Samedi : 12h00 - 1h00 - **Dimanche :** 12h00 - 22h00

Pendant les vacances scolaires, l'horaire débute à 12h00 tous les jours, les heures de fermeture sont identiques. Lors des manifestations communales officielles, le local est fermé.

Contact en cas de besoin : Nihed Tilouche T. 079 820 65 84.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE CHANCY



Envie de vous investir et de partager votre expérience ? Vous pouvez nous rejoindre à tout moment ou lors de notre Assemblée Générale qui a lieu en début d'année scolaire. **Cela implique :**
1 Assemblée Générale, 4 manifestations par an (~8 activités par an + aide lors des événements communaux).

Contact : Mélanie Suter : info@apechancy.ch

TROC'LIVRES

Vous ne serez plus jamais en panne de livres grâce à cette étagère à livres placée à côté du Proxi !

Mode d'emploi : prenez ce que vous voulez et, de temps en temps, déposez vous aussi un livre, le même ou un autre, à vous de voir ! Le Troc'livres, c'est gratuit, juste pour la beauté du geste, le partage et la saveur des mots.

PAGES FACEBOOK

Officielles :

Commune de Chancy • Solidarité-Entraide Chancy

Ouvertes à tous :

Chancy Infos • Chancy en images • La Taverne de Chancy

Inscrivez-vous, des informations sont publiées régulièrement sur la vie à Chancy et de magnifiques images de notre village et de ses environs vous éblouiront. Aider et être aidé, toutes les informations utiles sur la page d'entraide et de solidarité chancynoise.

PAROISSE PROTESTANTE DE LA CHAMPAGNE

Activités enfance

L'Eveil à la Foi œcuménique est un moment de découverte d'histoire biblique, de musique, d'échange, animé par le pasteur Étienne Jeanneret. Pour les enfants de 4 ans jusqu'en 4P, accompagnés d'un adulte. Six samedis d'octobre 2022 à mai 2023, de 10h à 11h30 à la salle de paroisse de Cartigny. Des rencontres KT pour découvrir des textes bibliques, discuter, partager, sont proposées pour les enfants de 5P à 8P, une fois par mois durant la pause de midi avec pique-nique, le jeudi à la salle de paroisse de Cartigny (nous contacter en cas de difficultés pour les transports), ou le vendredi à l'école d'Athenaz.

Toutes les dates et autres rencontres sont visibles sur le site :

<https://champagne.epg.ch/>

LE CLIN D'ŒIL HEBDO

chancy.ch/clin-doeil-hebdo/

« Tu n'es plus là où tu étais. Mais tu es partout là où je suis. »

Victor Hugo ■

Le Petit Noël de la Commune

Le mardi 26 décembre dès 11h30, venez prolonger la magie de Noël à la Maison des Associations!

Le principe:
chacun apporte les « inamangés » de son repas du réveillon et sa bonne humeur. La Commune se charge des boissons. Une belle façon de découvrir les spécialités de chacun pour cette occasion, d'éviter le gaspillage et de partager un moment convivial et chaleureux.

Nous vous attendons nombreux!

Avec la participation d'Atrohi-cultures

Nouveau service! *genève* Croix-Rouge genevoise

La **Croix-Rouge genevoise** propose un nouveau service de transport qui vous permettra par exemple, de rendre visite à un parent, d'aller chez le coiffeur, de participer à un événement culturel ou de vous rendre à un rendez-vous médical.

Pour qui? Personnes en âge AVS et à mobilité réduite. Pas de transport avec des chaises roulantes.

Accompagnement de porte à porte avec attente pendant votre rendez-vous.

Quand? Du lundi au vendredi de 8h à 18h (exceptionnellement soirs ou samedi/dimanche). Réservation : 48 heures à l'avance.

Où et combien? Tout le canton de Genève. Trajet aller: CHF5,40TTC. Trajet aller-retour: CHF10,80TTC, plus une indemnité pour les frais kilométriques et éventuels frais de parking ou d'attente. En cas de difficulté financière, une aide peut être apportée.

Comment? Contactez-nous par téléphone ou e-mail.

Transports Croix-Rouge

Permanence téléphonique lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30, T. 022 304 04 81

transports@croix-rouge-ge.ch

www.croix-rouge-ge.ch

Association des Seniors de Chancy

Pour faire partie de l'Association, vous pouvez remplir cette fiche, la déposer au secrétariat de la Mairie ou l'envoyer à l'ASC, 4, route de Valleiry, 1284 Chancy.

Demande d'adhésion

Nom

Prénom

Année de naissance

Adresse postale

e-mail:

téléphone:

Si vous souhaitez un contact personnalisé, vous pouvez appeler:

- le Président, Pierre Meylan au 079 333 20 45
- la Vice-Présidente, Anne-Marie Pimouguet au 079 219 52 64
- le Secrétaire, Luc Fontaine au 022 756 11 50

ALERTÉS PAR LEUR APP MOBILE

Ils sauvent des vies à Genève

SAVE A LIFE

Stéphane en 4'36" à Carouge
Avocat et premier répondant Save a Life

SAVE A LIFE

Lisa en 3'57" à Plainpalais
Étudiante et première répondante Save a Life

SAVE A LIFE

Marco en 3'45" à Satigny
Pompier et premier répondant Save a Life

SAVE-A-LIFE.CH

Lors d'un accident cardiaque, chaque minute compte. L'application mobile Save a Life déclenche l'intervention immédiate des premiers répondants les plus proches. Tous en première ligne.

Avec le soutien de:   **CŒUR DE LA TOUR**
FONDATION POUR LA RECHERCHE CARDIOVASCULAIRE





**Association
intercommunale
pour l'accueil
familial de jour**

L'association est soutenue
par les communes de Aire-la-Ville,
Avully, Avusy, Bernex, Cartigny,
Chancy, Laconnex et Soral

L'association intercommunale pour l'accueil familial Le Couffin est un relais fiable pour toute personne en recherche d'une solution d'accueil pour son enfant âgé de 0 à 12 ans. Avec environ 20 accueillantes familiales et plus de 40 baby-sitters dans la région de la Champagne genevoise et de Bernex, le Couffin propose des solutions d'accueil en journée, soirée et week-end, mais aussi durant les vacances scolaires pour les enfants scolarisés.

Les baby-sitters ont toutes suivi la formation Croix-Rouge, et toutes les accueillantes familiales bénéficient de l'autorisation d'accueil délivrée par le SASAJ (Service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour). Ceci permet aux parents de déclarer fiscalement les frais de garde.

Nos collaboratrices suivent régulièrement des formations et participent aux accueils collectifs organisés par l'association, ce qui offre à votre enfant un lieu pour découvrir la collectivité. Nous offrons également un service personnalisé et gratuit à toute personne intéressée à accueillir des enfants à son domicile. N'hésitez pas à prendre contact avec notre coordinatrice qui se fera un plaisir de vous renseigner.

lecouffin.ch

022 756 09 91 ou sylvie.eggist@lecouffin.ch

Crèche d'Aire-la-Ville

Chemin du Pré-Guillot 1



Est ouverte depuis le 1^{er} février 2022.

Pour tout renseignement :

www.aire-la-ville.ch

Coordonnées des principaux services et associations

MAIRIE DE CHANCY

4, route de Valleiry - T. 022 756 90 50

info@chancy.ch - chancy.ch

Joëlle Noverraz et Anouk Spencer

Lundi : 15h30 - 18h30 **Mercredi** : 10h00 - 12h00

Jeudi : 17h00 - 19h00 ou sur rendez-vous

VOIRIE ET CONCIERGERIE

Gianluca Delmano, Responsable technique : T. 022 756 90 57

Christophe Egenter et Frédéric Gunter : T. 022 756 90 50

ETAT CIVIL POUR LA CHAMPAGNE

Etat civil de Bernex, Mairie de Bernex : T. 022 850 92 30

ÉCOLE

Directrice ad interim, Nathalie Grand-Dunoyer : T. 022 756 42 63

BIBLIOTHÈQUE

81, route de Bellegarde - T. 022 756 07 80

Mercredi : 16h00 - 18h00 - **Vendredi** : 16h00 - 19h00

Un samedi par mois : 10h00 - 12h00

SERVICE DU FEU 118

Compagnie des sapeurs-pompiers de Chancy

Cdt: Gérard Gallay

AGENCE POSTALE DE LA CHAMPAGNE

L'Epice rit

50, av. de Gennecy - 1237 Avully - T. 022 756 06 05

Mardi à vendredi : 7h00 - 19h00

Samedi, dimanche et jours fériés : 7h00 - 13h00

CAS - CENTRE D'ACTION SOCIALE DE L'HOSPICE GÉNÉRAL

313, route de Bernex - T. 022 420 39 30

IMAD - CENTRE DE MAINTIEN À DOMICILE

98, route de Chancy - T. 022 420 20 14

Consultations parents-enfants à Bernex: mardi: 15h00 - 17h00

ASSOCIATIONS SPORTIVES

Groupement sportif de Chancy :

Anne-Lise Ingrosso, Présidente : anne-lise.ingrosso@bluewin.ch

Opikanoa - Les canoës du Rhône : www.opikanoa.ch

ASSOCIATIONS CULTURELLES

Association Archi-cultures : archicultures@gmail.com

Ensemble de cuivres Chancy-Collonges

Jean-Claude Gallay, Président : T. 022 756 21 39

Cours de solfège débutants et de musique instruments :

Laetitia Gallay, Présidente : T. 022 756 21 39

La Chancylienne (musique et théâtre) :

Joëlle Guichon, Présidente : T. 022 756 11 32

ASSOCIATIONS SOCIALES

Association des Parents d'Elèves (APE) :

Mélanie Suter, Présidente : T. 076 379 71 60 - info@apecchancy.ch

Le Couffin : T. 022 756 09 91 - sylvie.eggist@lecouffin.ch

Les Crocolions : Nina Guinand, Responsable : T. 022 756 42 60
crocolions@bluewin.ch

Activités parascolaires GIAP : T. 079 909 51 53 (répondeur)

FASe Locaux pour les jeunes 12-15 ans et 16-20 ans

Nihed Tilouche : T. 079 820 65 84

Restaurant scolaire de Chancy : s'adresser à la Mairie

ASSOCIATIONS DIVERSES

Amicale des pompiers : Maude Hoffmann, Présidente :
maudekwanita@icloud.com

BalkaFesti : Pierre Kaech, Président : T. 079 447 54 08
balkafesti@gmail.com

Jeunesse de Chancy : Louka Pasche, Président : T. 078 950 67 10
jeunessechancy84@gmail.com

Seniors Chancy : Pierre Meylan, Président : T. 079 333 40 45

NUMÉROS D'URGENCE

117 Police

118 Feu

144 Ambulances /

143 La Main tendue

Urgences graves

145 Centre antipoison

147 Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes

DÉCHETS MÉNAGERS

Gardez vos bonnes habitudes de tri



Les sacs poubelles se déposent dans les conteneurs, pas à côté.



Les déchets se déposent dans les bennes prévues à cet effet, pas à côté.



Les masques, gants et mouchoirs se jettent à la poubelle à la maison, pas dans la rue.

Adoptez les gestes civiques



Gardez la distance dans les points de collecte.



Lavez-vous soigneusement les mains en rentrant chez vous.



Pensez à ceux qui collectent nos déchets: remercions-les chaleureusement.

Des questions sur les déchets ? Info-service 022 546 76 00